

La nécropole mérovingienne de Bergilers

Un cas d'étude en Hesbaye liégeoise

Amélie VALLÉE¹

Avec la collaboration de
Charles LOWETTE, Line VAN WERSCH²
et Constantin PRON³

RÉSUMÉ

Ce cimetière, localisé dans l'actuelle commune d'Oreye (Liège), est installé sur la pente douce d'un versant entre Geer et Yerne, à proximité immédiate des ruines d'une villa gallo-romaine. Il est localisé à environ 1,5 kilomètres à l'est de la chaussée romaine Bavay-Cologne, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Tongres. Les vingt-cinq tombes actuellement fouillées révèlent la présence d'une communauté du haut Moyen Âge ayant inhumé ses morts sur deux à trois générations et ce durant les trois premiers quarts du VII^e siècle. Malgré les nombreux pillages observés, certains contextes funéraires sont bien dotés. En témoignent le *tremissis* du roi wisigoth Récarède I^{er}, la qualité des nombreuses damasquinures ou encore la richesse du mobilier de la tombe 1.

MOTS-CLÉS : Austrasie, communauté rurale, cimetière, VII^e siècle.

ABSTRACT

The cemetery is located in Oreye (Liège), on a slight slope between the rivers Geer and Yerne. It settles next to the ruins of a roman villa, inhabited from the Ist century to the late IVth or even the early Vth century. It is located about 1,5 kilometres east of the roman road joining Bavay and Cologne and around ten kilometres from Tongres. Twenty-five graves have been excavated so far. The Merovingian community buried its deads during about two or three generations between ca 600 and 675 AD. Despite they were obviously robbed, the remaining grave goods still illustrate how wealthy they were once, as shown by the gold tremissis of the Visigothic king, Reccared Ist, the silver and brass damascened-inlay belt plates and buckles, or the burial gifts from the man grave 1.

KEYWORDS: Austrasia, rural community, cemetery, VIIth century.

1. Introduction

1.1. Le cadre paysager

Le village de Bergilers (commune d'Oreye - Liège) se situe dans la zone orientale du plateau hesbignon où, de Wasseige à Bassenge, le substrat crayeux du Crétacé recouvre les roches du Silurien (socle paléozoïque). Ce sous-sol est couvert d'une épaisse couche de limon, pouvant atteindre plus de vingt mètres d'épaisseur à certains endroits. Les qualités agronomiques de ce limon, déposé lors de la dernière glaciation sur ces roches sous-jacentes, dépendent précisément de celles-ci. En effet, le sous-sol crayeux propre à la Hesbaye orientale permet à l'eau de s'infiltrer facilement, fournissant des sols assez secs, particulièrement adaptés à la culture. Le réseau

hydrographique de cette « Hesbaye sèche » est assez limité (Maréchal, 2009 : 34-35).

La nécropole est implantée sur une pente douce au pied de laquelle s'écoule, de l'ouest vers le nord-est, le Geer. Ce petit versant est bordé à l'est par l'Yerne qui se jette dans le Geer au nord. Ici, les vallées sont assez peu marquées et le paysage est à surface plane (Maréchal, 2009 : 36-37).

¹ Aspirante FRS-FNRS, UCL-CRAN. Cette étude est réalisée dans le cadre des recherches financées par la Politique scientifique fédérale au titre des Programmes Pôles d'attraction interuniversitaires PAI VII/9-CORES, 2012-2017. Je voudrais ici remercier Laurent Verslype et Fabienne Vilvorder pour leurs conseils et relectures.

² Chargé de recherches FRS-FNRS, UCL-CRAN.

³ Docteur en archéologie, ULB.

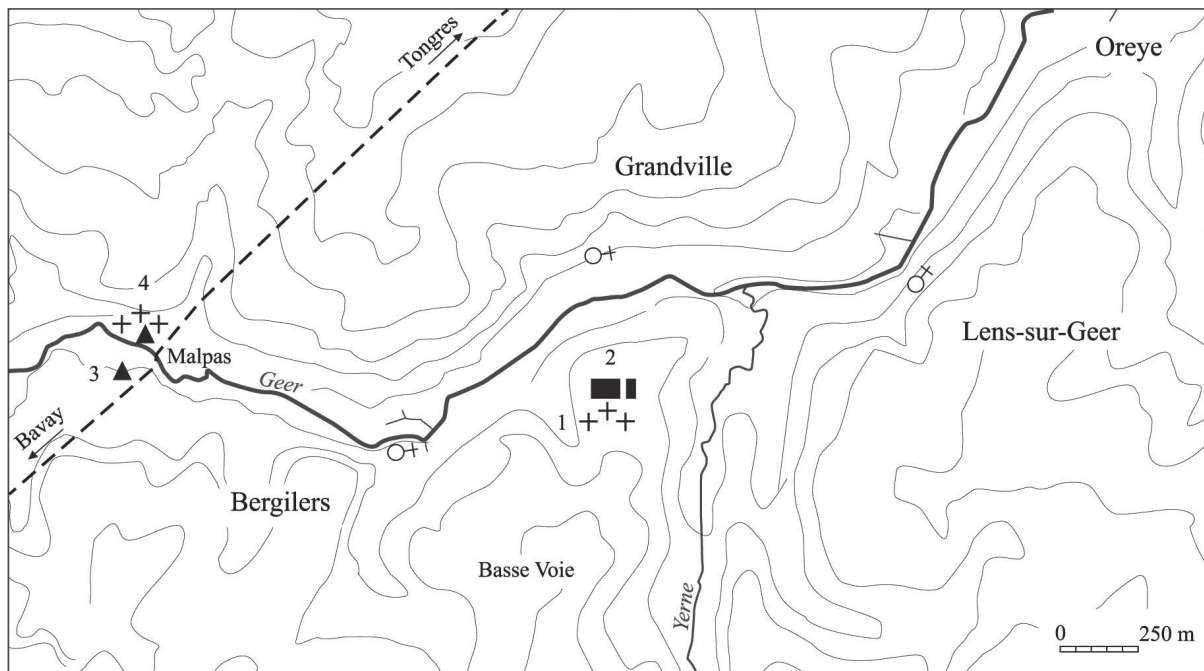


FIG. 1 – Bergilers :

1. Nécropole mérovingienne ; 2. Villa gallo-romaine ;
3. Relais routier ; 4. Sépultures du Bas-Empire.

1.2. Historique des fouilles

Depuis le milieu du XX^e siècle, les recherches archéologiques se sont succédées à Bergilers. Dès 1945, M. Lowette met au jour les vestiges de la villa gallo-romaine de « Basse Voie » dont seules les peintures murales ont été publiées (Delplace, 1991 : 26-28) (fig. 1). En 1953, les substructions d'un petit établissement routier sont découvertes par J. Thil et M. Lowette au lieu-dit « Malpas », de l'autre côté de l'ancienne voie Bavay-Cologne. Quelques années plus tard, en 1958, un tronçon de cette chaussée est recoupé au cours de travaux de rectification du Geer (Thill, 1968 : 47-52). En 1974, la découverte d'une tombe au « Pont de Malpas » suscite l'intervention du Service national des Fouilles qui met au jour, dans un premier temps, quatre inhumations du Bas-Empire au croisement de la chaussée romaine et du Geer. Trois nouvelles sépultures, une fosse néolithique ainsi qu'un fond de cave et un fossé palissadé non datés sont découverts au même endroit trois ans plus tard (Alenus-Lecerf, 1978a : 77-81).

Les vingt-cinq inhumations de la nécropole mérovingienne sont fouillées conjointement à une cave et un puits de la villa gallo-romaine de « Basse Voie » dans les années 1980 et le début de la décennie suivante, avec l'accord du Service public de Wallonie, par Ch. Lowette et un groupe d'archéologues locaux (fig. 2). Les sondages négatifs réalisés au nord et au nord-est du cimetière semblent en indiquer la limite en direction de la villa. Le hasard de la prospection a fortuitement constitué deux groupes de tombes séparés par quelques petits sondages qui se sont également révélés négatifs. Cette dernière zone reste moins bien documentée.

Face à la nature des découvertes, dans un souci de préservation et de conservation des objets, Ch. Lowette demande la prise en charge de la publication. C'est dans ce cadre que, dans le courant de l'année 2013, le Centre de recherches d'archéologie nationale est contacté par J. Haeck, président des Chercheurs de la Wallonie, afin d'en reprendre l'examen. Celui-ci est ainsi entamé en complément d'un projet en cours visant

le réexamen et la publication de nécropoles mérovingiennes anciennement fouillées en Wallonie⁴. La restauration d'une partie des objets, réalisée par la Fédération des archéologues de Wallonie et de Bruxelles, a été commanditée par les Chercheurs de la Wallonie en vue du dépôt au Préhistomuseum (Flémalle, province de Liège).

Ainsi, et malgré quelques plans de tombes manquants et objets non observés en laboratoire (*non vidi*), cette étude permet de diffuser plus largement ces données archéologiques qui illustrent l'occupation ancienne de la Hesbaye liégeoise. Il serait intéressant d'entreprendre une fouille programmée afin d'étendre l'investigation, notamment du sud-ouest au sud-est de la nécropole, en vue de documenter, s'il en est, les premières générations de cette communauté mérovingienne.

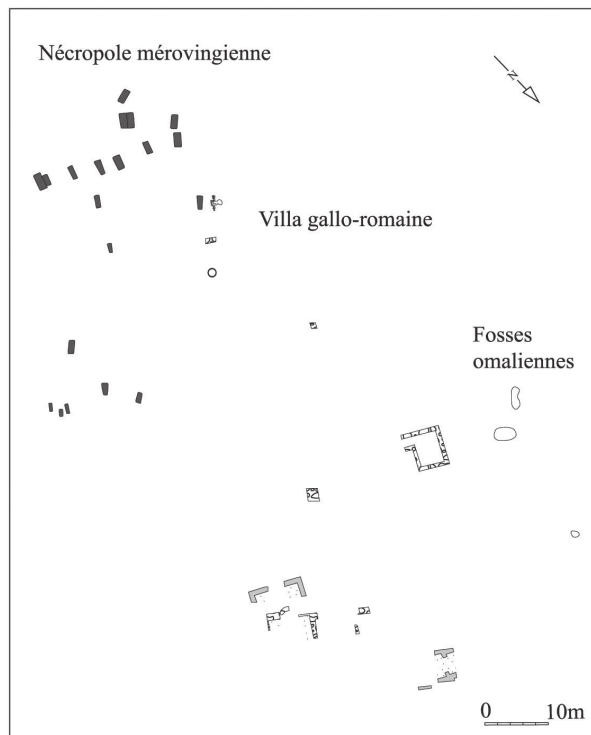


FIG. 2 – Bergilers, Basse Voie : plan général des structures.

2. Le contexte archéologique

Quelques fosses datées du Néolithique ancien attestent une occupation précoce à Bergilers. L'une d'elle, dont le remblai contient une centaine de tessons et du matériel lithique, a été mise au jour sur la rive gauche du Geer, au « Dessus de Malpas » (Alenus-Lecerf, 1978a : 78-80). De l'autre côté de la chaussée romaine, trois fosses de la même époque ont été retrouvées près de la villa gallo-romaine.

L'intérêt du site de Bergilers est plus clairement perceptible à la période gallo-romaine puisqu'il se situe au croisement du Geer et de la chaussée Bavay-Cologne. Cette route semble avoir été planifiée lors du second séjour d'Agrippa en Gaule (20-18 av. J.-C.) (Raepsaet, 2013 : 128). Au début du I^{er} siècle, une villa est construite à « Basse Voie » à 1,5 km à l'est de la route. Des fouilles partielles y ont mis au jour trois salles avec enduits peints dont une à abside (Delplace, 1991 : 26-28), un hypocauste, une cave et un puits. Un second pôle d'implantation est établi au lieu-dit « Malpas », le long de la route, à proximité de son point de croisement avec le Geer. C'est là qu'ont été découverts les vestiges d'un petit relais routier. Les structures consistent en un mur perpendiculaire à la voie romaine ainsi qu'une cave et un hypocauste situés un peu plus au nord. L'occupation est datée, par le matériel céramique, des II^e et III^e siècles (Thill, 1968).

La villa de « Basse Voie » est occupée, probablement de manière continue, depuis le milieu du I^{er} siècle jusqu'à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle. C'est à ce moment qu'une nécropole est établie au « Pont de Malpas », le long de la chaussée romaine, sur la rive gauche du Geer. Sept inhumations y ont été mises au jour, dont l'une se démarque plus spécialement. Dans celle-ci, trois pièces de monnaie⁵ et une pince à épiler en bronze sont placées sur le défunt tandis que la vaisselle est regroupée dans une petite

⁴ Étude des sites mérovingiens en Wallonie et support à la publication des cimetières inédits du haut Moyen Âge, projet subventionné par la DGO4 du Service public de Wallonie.

⁵ Théodose I [388-395], Arcadius [Arles, 388-395], probablement aes 4 [388-402].

niche jouxtant la paroi nord-est de la tombe. Elle est constituée d'une coupe en sigillée tardive ornée à la molette, d'un pichet, d'une cruche et d'un plat en céramique contenant quelques ossements d'animaux, ainsi que d'un gobelet en verre. Toutes les tombes sont datées de la fin du IV^e et du début du V^e siècle. En outre, une cave, un fossé palissadé à profil en U et divers trous de pieux et fosses ont également été fouillés à cet endroit, sans qu'aucun élément n'en permette la datation (Mertens, 1974 ; Alenus-Lecerf, 1975 ; Alenus-Lecerf, 1978a). Il est probable qu'au Bas-Empire un petit fort routier devait se situer à proximité, bien qu'à ce jour, aucune trace n'en ait été repérée (Herinckx, 2008).

Dans l'état actuel de nos connaissances, le site de Bergilers ne semble plus occupé après le début du V^e siècle. Ce n'est que deux siècles après l'abandon de la villa

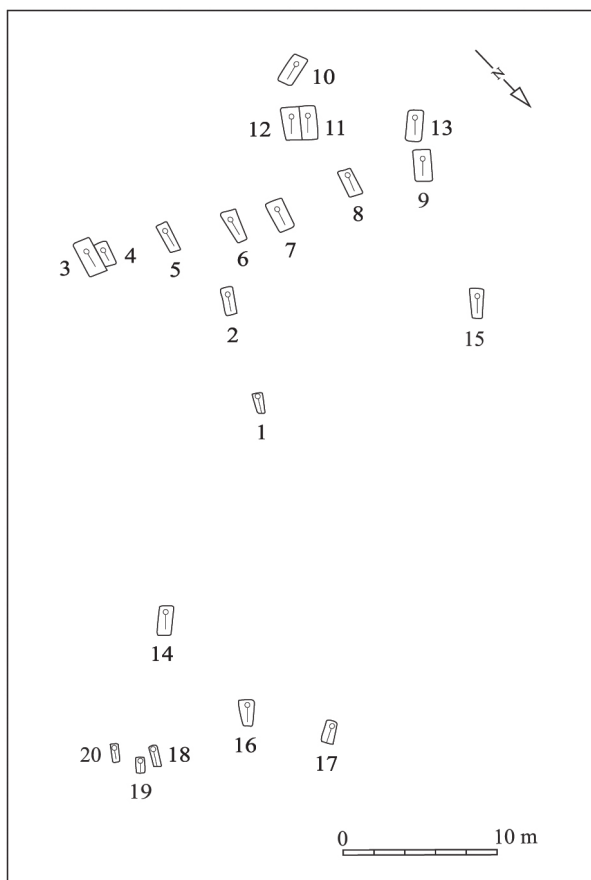


FIG. 3 – Bergilers : plan de la nécropole mérovingienne.

gallo-romaine de « Basse Voie » qu'une nécropole est établie à proximité immédiate de celle-ci (fig. 2 et 3). Les vingt-cinq tombes actuellement fouillées révèlent la présence d'une petite communauté mérovingienne ayant inhumé ses morts sur deux à trois générations et ce, durant les trois premiers quart du VII^e siècle. Au vu des dépôts funéraires, et malgré les pillages, certains contextes se sont révélés bien dotés. Ainsi, les tombes d'hommes les mieux pourvues (1, 3 et 12) renferment trois ou quatre armes. Les autres contextes masculins, pillés, contiennent un ou deux fers de lance. La tombe 1 se démarque plus particulièrement. Fer de lance, umbo et scramasaxe dans son fourreau constituent l'armement du défunt. Sa ceinture à éléments damasquinés était accompagnée d'une aumonière renfermant un petit couteau et une balance à tare fixe. Un pot biconique complète la dotation funéraire. La balance, relativement peu commune, renvoie l'image d'un personnage probablement lié à une activité (de contrôle ?) commerciale (Feugère *et al.*, 1996 : 355). Les tombes de femmes sont moins bien documentées. La tombe 17 contient néanmoins un *tremissis* du roi wisigoth Récarède I^{er} (586-601) remployé en pendentif ainsi qu'un ensemble de neuf perles en verre et ambre.

Bien qu'aucune structure d'habitat mérovingien n'ait été retrouvée à ce jour, de nombreuses études ont démontré que celui-ci se trouvait non loin du/des lieu(x) d'inhumation, à proximité d'un cours d'eau et souvent proche de l'emplacement de nos villages actuels (Theuws, 1999 ; Hoeper, 2001 ; Peytremann, 2003 ; Verslype, 2010). Ces constatations plaideraient donc en faveur d'un ou plusieurs établissements localisés près des actuels villages de Bergilers, Grandville ou Lens-sur-Geer. Mentionnons toutefois que Lens-sur-Geer est l'église mère dont sont issues les filiales de Grandville et Oreye (Paquay, 1909 : 273-278 ; De Moreau, 1948 : 135, 218, 271, 335 ; Simenon, 1939 : 273, 459, 565) et que les églises paroissiales d'Oreye et de Lens-sur-Geer existaient déjà au XI^e siècle (Génicot, 1972 : 214, 224, 261, 264, 266, 272, 276).

3. Le contexte régional, sources historiques et données archéologiques

Ainsi, cette communauté austrasienne, des trois premiers quarts du VII^e siècle, est installée à Bergilers bien après le transfert, au VI^e siècle au moins, du siège d'évêché de Tongres à Maastricht (Gauthier, 2002 : 71, 86). À cette époque, et malgré la perte de son statut, Tongres dispose toutefois d'un lieu de culte et ce durant tout le haut Moyen Âge et au-delà. Une église, à nef unique et à chœur à chevet absidial, est construite entre 530 et 580 sur la basilique du IV^e siècle. Après des modifications apportées au bâtiment entre le VI^e et le VII^e siècle, il est agrandi vers 745-770. La construction de ces édifices successifs pourrait être une initiative des évêques résidant à Maastricht afin de garder une main mise sur le territoire de l'ancienne *civitas* et du diocèse de Tongres. Une nécropole, dont la plus ancienne inhumation date de la fin du VI^e siècle, est implantée à l'ouest de l'église. La chapelle Sint-Maternus, détruite en 1803 et située près de la basilique Notre-Dame, pourrait également dater de la période mérovingienne (Ervynck *et al.*, 2014 : 68-70, 71-72, 88 ; Vanderhoeven, 2012 : 143). En dépit de ce pôle religieux et funéraire, l'occupation de Tongres reste assez mal connue en ce début de Moyen Âge. Seules deux inhumations isolées datées du VI^e siècle ont été mises au jour, la première dans les ruines du grand temple nord (Roosens et Mertens, 1970 : 21-27), la seconde à proximité de la porte de Maastricht (Hensen *et al.*, 2006 : 50, fig. 17).

La communication entre Tongres et Maastricht a dû s'opérer, outre par voie routière, via le Geer dont la navigabilité est attestée au Moyen Âge au moins (Raepsaet-Charlier et Vanderhoeven, 2004 : 58). Rappelons la découverte sur le site de la vieille église de Glons, le long du Geer, de cinq claveaux ornés d'entrelacs et motifs végétaux et de trois blocs en calcaire avec inscriptions (dont l'un plus tardif), probablement datés de la seconde moitié du VII^e siècle (Dasnoy, 1953 ; Monchamp, 1901). L'interprétation de ces éléments architecturaux reste délicate. Ceux-ci proviendraient d'un édifice religieux

important ; une hypothèse propose de considérer l'église Notre-Dame de Maastricht dans ce sens (Dierkens, 2004 : 74-75, 77).

À Maastricht au VII^e siècle, l'église Notre-Dame, l'édifice religieux probablement le plus ancien, se localise à l'intérieur du *castellum* du Bas-Empire, construit après 333. L'activité artisanale se situe à l'intérieur et autour de la petite enceinte où les artisans travaillent le bronze, le fer, le bois de cervidé, l'ambre et le verre. Des structures d'habitat ont par ailleurs été découvertes au sud de celle-ci. À l'ouest, à l'emplacement du cimetière du Bas-Empire, le pôle religieux dédié à Saint-Servais se développe principalement sous l'initiative de l'évêque Monulphe au milieu du VI^e siècle (Dijkman, 1999 : 46-51 ; Panhuysen, 2013). Les cimetières de Pandhof et Vrijthof dont certaines tombes sont richement dotées se développent autour du lieu de culte (Kars, 2011). Sur la rive droite, la production de céramique se révèle intense au VII^e siècle (Van Wersch, 2006). Sur cette rive, d'autres tombes encore ont été mises au jour à proximité de l'église Saint-Martin qui, de par sa titulature et la proximité du cimetière mérovingien, pourrait remonter au haut Moyen Âge. Dans cette localité, douze monétaires sont connus entre 590 et 670 (Dijkman, 1999 : 46-51).

Après le transfert du siège d'évêché, l'occupation mérovingienne des campagnes environnant Tongres, essentiellement documentée par les sites funéraires, se localise principalement le long des axes routiers partant de l'ancienne *caput civitatis* et à proximité des cours d'eau (fig. 4). Ainsi, à l'est de Tongres, les découvertes mérovingiennes se situent presque exclusivement le long des anciennes voies romaines, dans la vallée du Geer et sur les rives de la Meuse. De nombreux sites sont créés dans la seconde moitié du VI^e siècle, à l'image des cimetières d'Ambresineaux, Moxhe, Braives et Latines qui se succèdent le long de la Mehaigne, un peu plus à l'ouest. Mentionnons finalement l'occupation sur le long terme de trois sites localisés dans la vallée mosane : Herstal (Alenus-Lecerf, 1979 ; Lensen et Van Ossel, 1984), Lixhe (Van Ossel, 1983) et Neerharen-Rekem (entre autres : De Boe, 1982). Ces établissements ruraux du Haut-Empire,

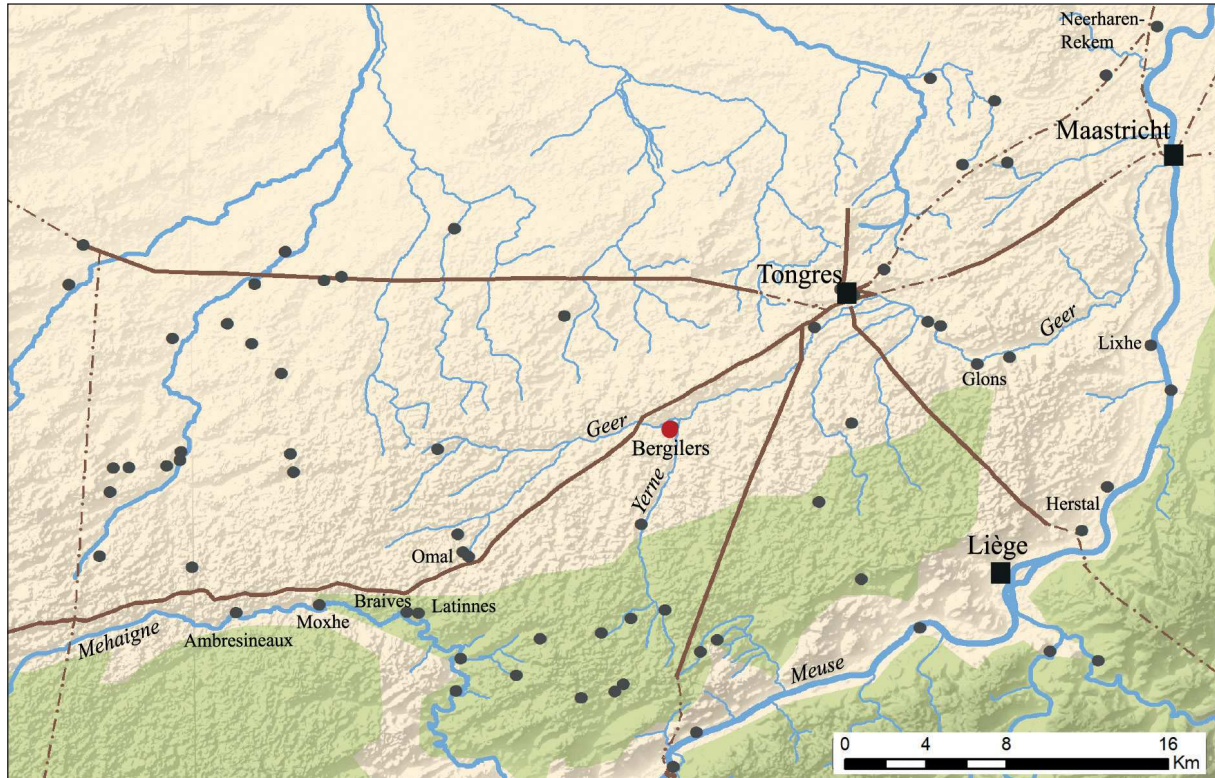


FIG. 4 – Occupation mérovingienne de la région Tongres-Maastricht-Liège.

abandonnés depuis le III^e siècle, sont réoccupés par des structures domestiques – cabanes à fond excavé, fosses, fours – dans le courant du IV^e jusqu’au milieu du V^e siècle. Des nécropoles ou des structures d’habitat sont ensuite implantées à proximité des vestiges du Bas-Empire aux VI^e et VII^e siècles.

Quelques kilomètres en amont de Maastricht, à Liège, un habitat mérovingien s’est installé, probablement au VII^e siècle, autour des ruines d’une villa gallo-romaine abandonnée trois siècles plus tôt⁶. Au nord-ouest, la nécropole du Publémont semble en usage au VI^e siècle (Alenus-Lecerf, 1983), avant que l’église Saint-Pierre ne soit construite à cet endroit, probablement au VIII^e siècle. Quelques mètres à l’ouest des structures domestiques, un bâtiment est construit dans l’axe de la villa. Ce dernier a jusqu’ici été interprété comme un oratoire ou baptistère au vu de la structure de forme circulaire aménagée à l’intérieur de l’édifice, hypothèse néanmoins contestée par plusieurs auteurs.

⁶ Pour un point sur le dossier archéologique de Liège au haut Moyen Âge : Henrard et Léotard, 2011

Enfin, un bras de la Légia a été aménagé à l’est de la villa, probablement au VII^e siècle (Henrard et Léotard, 2011 : 44, 47). L’assassinat de Lambert, dans sa « villa Leodio », au plus tard le 17 septembre 705, va accélérer le développement de Liège : après la mise en place d’un culte, la construction d’édifices religieux et le retour des reliques de Lambert de Maastricht, le siège d’évêché même sera à son tour transféré vers Liège à la fin du VIII^e ou au début du IX^e siècle (Kupper, 2000 : 358-361).

4. La nécropole mérovingienne

4.1. Catalogue et chronologie du cimetière

L’étude du mobilier archéologique se base sur deux typo-chronologies établies pour des territoires limitrophes de la Hesbaye. La première, réalisée pour la région du Bas-Rhin à l’initiative de F. Siegmund et du *Franken Arbeits Gruppe Bonn* (Nieveler et Siegmund, 1999), a pour code « NS » dans le cadre de cette étude. La seconde est la chronologie normalisée élaborée par la collaboration

Nieveler et Siegmund, 1999	Legoux <i>et al.</i> , 2004
Rheinland Phase 1 : ca 400 – 440	
Rheinland Phase 2 : ca 440 – 480/490	Proto Mérovingien : 440/450 – 470/480
Rheinland Phase 3 : 480/490 – 530	Mérovingien Ancien 1 : 470/480 – 520/530
Rheinland Phase 4 : 520/30 – 550/560	Mérovingien Ancien 2 : 520/530 – 560/570
Rheinland Phase 5 : 550/560 – 570	Mérovingien Ancien 3 : 560/570 – 600/610
Rheinland Phase 6 : 570 – 580/590	
Rheinland Phase 7 : 580/590 – 610	
Rheinland Phase 8 : 610 – 640	Mérovingien Récent 1 : 600/610 – 630/640
Rheinland Phase 9 : 640 – 670	Mérovingien Récent 2 : 630/640 – 660/670
Rheinland Phase 10 : 670 – 710	Mérovingien Récent 3 : 660/670 – 700/710

entre R. Legoux, P. Périn et F. Vallet pour la région comprise entre Manche et Lorraine, couvrant ainsi tout le nord de la France, et est référencée « LPV » (Legoux *et al.*, 2004).

Pour certains types d'objets, des études plus spécifiques ont également été consultées. Les références à ces typologies sont mentionnées en amont de la bibliographie. Dans le catalogue, les dimensions des objets sont indiquées en centimètres.

4.1.1. Catalogue

Tombe 1 (fig. 5)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée complètement d'un muret de pierres sur une hauteur de 20 cm (dim. 230 x 75 ; prof. 120). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le crâne, trois vertèbres, une partie des os du bassin, le fémur gauche ainsi que quelques fragments d'os longs des membres supérieurs et inférieurs sont conservés.

Mobilier funéraire masculin :

1. Plaque-boucle en fer damasquiné à incrustations d'argent et de laiton. La boucle ovale est ornée de traits linéaires et chevronnés. Le décor reproduit sur la plaque triangulaire est mal conservé. Une strie linéaire et une frise en échelle interne soulignent la base de l'ardillon. Trois rivets en fer sont conservés. La plaque-boucle est fragmentée en deux, une partie de

la boucle et l'ardillon sont manquants (boucle : long. 3,3 ; larg. 5,1 / plaque : long. 7,5 ; larg. 4,2). (Inv. 1.6).

Situation : entre les jambes, le long du fémur gauche.

2. Plaque dorsale quadrangulaire en fer damasquiné à incrustations d'argent. Le décor central est constitué d'un rectangle dont les longs côtés sont ouverts et se recourbent en deux boucles ; à cet endroit, une strie courbe clôt la forme. À l'intérieur, plusieurs courbes sont reproduites tandis qu'à l'extérieur une ligne perlée souligne les petits côtés du rectangle. Une strie ceint le décor. Trois rivets en fer sont conservés (long. 4,6 ; larg. 4,4). Type : LPV 187 (possible à partir de 600/10, 630/40 - 660/70) ou LPV 188 (630/40 - 660/70, possible jusque 700/10). (Inv. 1.5).

Situation : entre les jambes.

3. Fermoir d'aumônière en fer, à extrémités courbes. Seule l'une des deux extrémités est préservée (long. max. cons. 10,5 ; larg. max. 2,7). (Inv. 1.8).

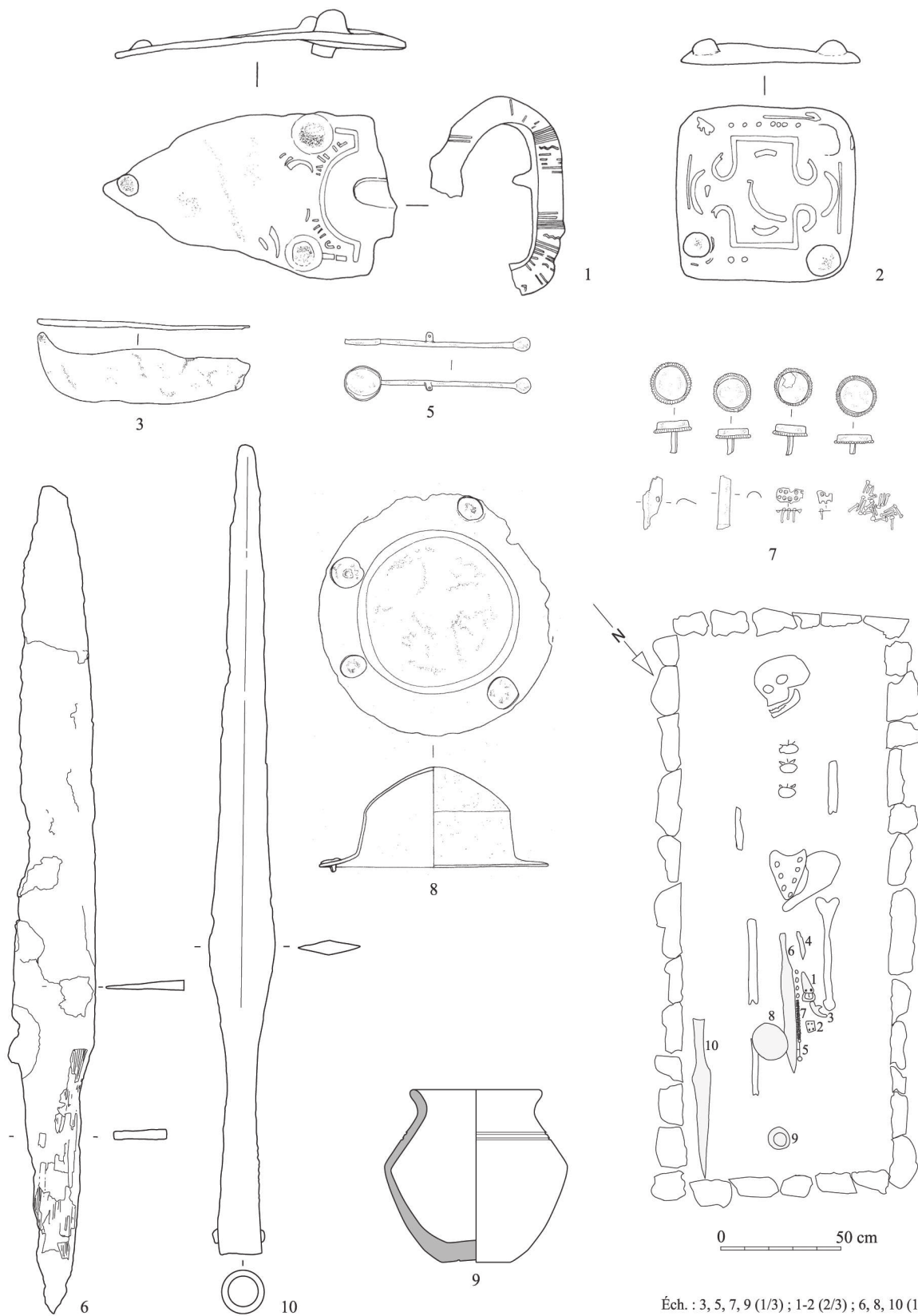
Situation : entre les jambes, au niveau de l'extrémité distale du fémur.

4. Lame de couteau. (Inv. 1.3, *non vidi*).

Situation : entre les jambes.

5. Balance à tare fixe en bronze. Elle est constituée d'un fléau terminé à une extrémité par un contrepoids sphérique fixe et de l'autre côté par un plateau circulaire.

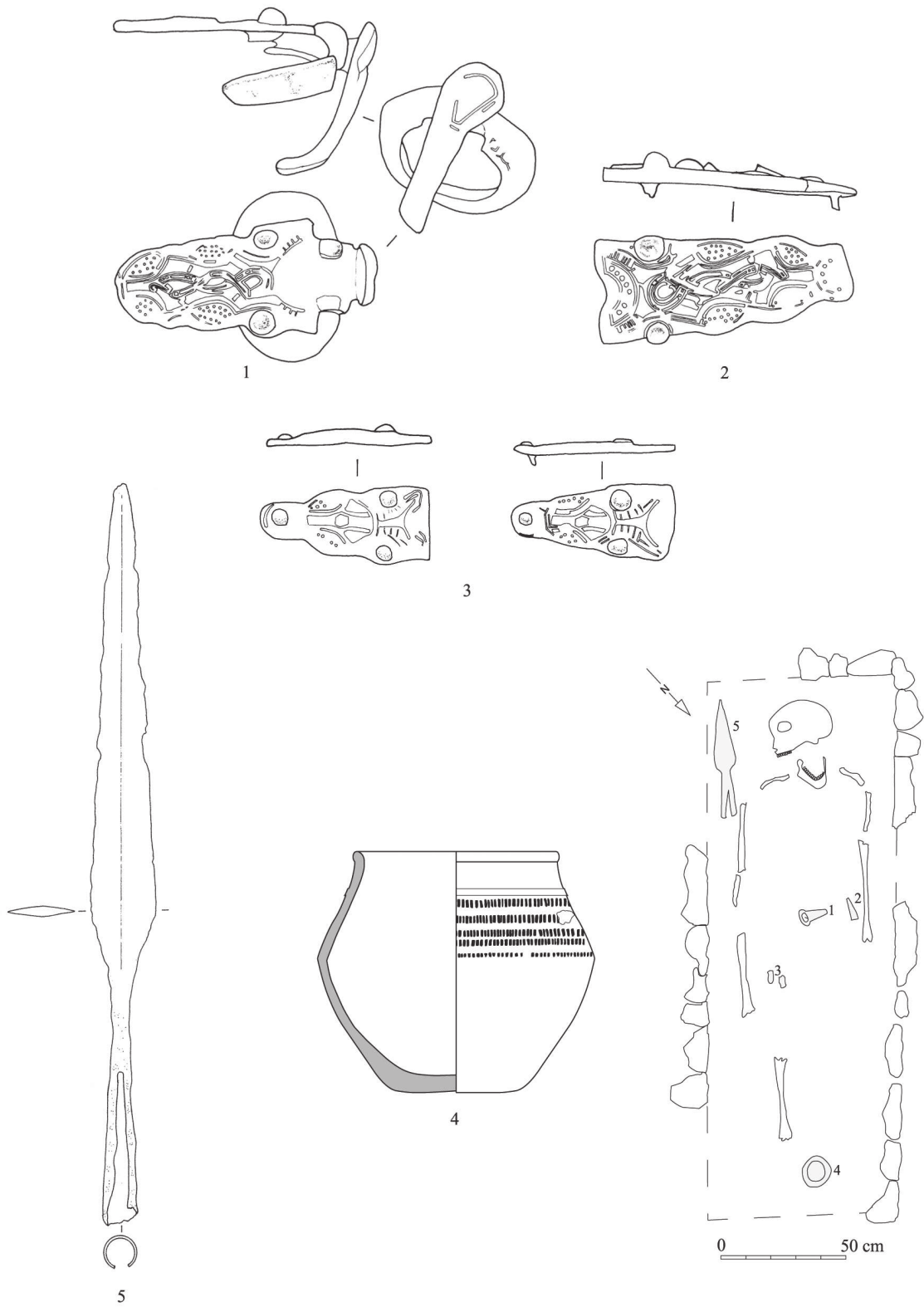
Tombe 1



Éch. : 3, 5, 7, 9 (1/3); 1-2 (2/3); 6, 8, 10 (1/4).

FIG. 5 – Plan et mobilier de la tombe 1.

Tombe 2



Éch. : 4 (1/3) ; 1-3 (2/3) ; 5 (1/4).

FIG. 6 – Plan et mobilier de la tombe 2.

Un trou de suspension est fixé à 2,2 cm du plateau (long. totale de l'objet 9,3 ; diam. plateau 1,7). (Inv. 1.4.2).

Situation : entre les jambes, le long du scramasaxe.

6. Scramasaxe en fer à lame et pointe symétriques et lame large. Des fibres de bois sont conservées sur la soie du scramasaxe (long. totale 54 ; larg. max. 5). Type : NS Sax- 2.2 (610 - 710). (Inv. 1.2).

Situation : entre les jambes.

7. Fourreau de scramasaxe dont les éléments conservés sont tous en alliage cuivreux. Il est composé de quatre gros rivets (disposés le long de la lame, à proximité de la soie), de fragments d'« armature » ainsi que d'une trentaine de petits rivets en bronze (disposés en deux rangées [?] le long de la lame). Les quatre rivets ne sont pas décorés, à l'exception de la base dentelée (diam. 2,1). Type : NS Sax- 4.4 (610 - 670, plus probablement 640 - 670). (Inv. 1.4.1).

Situation : entre les jambes, le long du scramasaxe.

8. Umbo de bouclier en fer. La calotte est bombée et légèrement aplatie, sans bouton terminal. La collerette oblique et large est transpercée par quatre larges rivets à tête plate, probablement cinq primitivement (diam. base 15,7 ; diam. collerette 10,8 ; larg. collerette 2,5 ; h. totale 6,6). Type : LPV 80 (600/10 - 660/70) ; NS SBu- 5b (570 - 580/90) ou 5a (580/90 - 670, plus probablement 610 - 640). (Inv. 1.1).

Situation : en dessous du genou droit.

9. Pot biconique à fond plat. Le col incurvé est souligné d'un double sillon et s'achève par une lèvre arrondie. La surface, lisse, est de couleur noir brunâtre. Des taches plus claires y sont visibles. La pâte est grise (h. 9,1 ; diam. ouv. 6,4 ; diam. carène 9,4). Type : Siegmund Kwt 2.43 (610 - 670). (Inv. 1.7).

Situation : aux pieds du corps.

10. Pointe de lance en fer à douille fermée. La flamme effilée est de forme triangulaire à base losangique et possède une arête

médiane légèrement marquée. La douille, de section circulaire, est plus courte que la flamme et dispose de rivets (long. totale 52,8 ; long. flamme 41,5 ; larg. max. 4,1). Type : LPV 36 (possible à partir de 560/70, 630/40 - 660/70). (Inv. 1.9).

Situation : à droite des pieds, le long de la paroi du caveau.

Datation de la tombe : MR1-MR2 / RH8-9, et plus probablement MR2 et RH9 [600/10 - 660/70, et plus probablement 630/640 - 660/670].

Tombe 2 (fig. 6)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée partiellement de murets de pierres sur une hauteur d'environ 15 cm (dim. 210 x 70 ; prof. 100). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le crâne, des fragments de clavicules et d'os longs des membres supérieurs et inférieurs sont conservés.

Mobilier funéraire masculin :

1. Plaque-boucle en fer damasquiné à incrustations d'argent et de laiton et placage d'argent. La boucle ovale est ornée d'une double frise de nids d'abeille. L'ardillon, à base scutiforme arrondie et tige arquée, est orné d'une double strie en détournant le contour. La plaque trapézoïdale à extrémité arrondie est à bord festonné. Le décor central est constitué d'une torsade ouverte à trois boucles ornée d'une frise en échelle terminée par une petite boucle vers le côté extérieur, et disposé sur un fond d'argent. Le décor latéral consiste en une double paire d'ovales ornés de points. Une frise en échelle souligne la base de l'ardillon. Une ligne ondulante ceint le décor. Deux rivets en fer sont conservés (boucle : long. 2,8 ; larg. 4,2 / plaque : long. 5,7 ; larg. 2,5). Type : LPV 189 (630/40 - 660/70, possible jusque 700/10) ; Plumier-Torfs : plaque-boucle et contre-plaque - groupe 4. (Inv. 2.2).

Situation : à hauteur du bassin.

2. Contre-plaque en fer damasquiné à incrustations d'argent et de laiton et placage d'argent. La plaque trapézoïdale est à bord festonné. Le décor central est constitué d'une torsade ouverte à trois boucles

ornée d'une frise en échelle terminée par une petite boucle vers le côté extérieur, et disposé sur un fond d'argent. Le décor latéral consiste en une double paire d'ovales ornés de points. Deux petites frises courbes en échelle terminent la forme vers l'extrémité intérieure. Une ligne ondulante ceint le décor. Enfin, deux arcs ornés de points, orientés vers l'extérieur, sont disposés aux deux extrémités. Trois rivets en fer sont conservés, dont l'un est uniquement visible sur la face interne de la plaque (long. 6,3 ; larg. max. 2,6). Type : LPV 189 (630/40 - 660/70, possible jusque 700/10) ; Plumier-Torfs : plaque-boucle et contre-plaque – groupe 4. (Inv. 2.3).

Situation : au niveau du bassin, du côté gauche du corps.

- Deux appliques de ceinture en fer damasquiné à incrustations d'argent et de laiton et placage d'argent. Les appliques consistent en de petites plaques triangulaires à bord festonné. Le décor est constitué d'une sorte de bouclier central et d'une paire latérale d'ovales pointillés. Le motif est complété, à la base de l'applique, par un Y détourné d'une frise en échelle et de stries. Trois rivets en fer sont conservés sur chacune (2.4.1 : long. 4,1 ; larg. max. 1,8 / 2.4.2 : long. 4 ; larg. max. 1,8). Type : Plumier-Torfs : applique – groupe 1. (Inv. 2.4).

Situation : au niveau du fémur droit.

- Pot biconique à fond plat. Le col oblique est souligné d'un bourrelet et se termine par une lèvre arrondie, légèrement épaissie. Le décor, réalisé à la molette, consiste en une rangée de petits rectangles imprimés hélicoïdalement sur cinq niveaux. La surface lisse varie du brun foncé au noir. Des taches plus claires y sont visibles. La pâte est brun ocre (h. 11,7 ; diam. ouv. 10 ; diam. carène 13,6). Type : LPV 390 (520/30 - 630/40) ; Siegmund Kwt 3.22 (585 - ca 625). (Inv. 2.1).

Situation : aux pieds du corps.

- Pointe de lance en fer à douille ouverte. La flamme effilée est de forme triangulaire à base losangique et possède une arête médiane légèrement marquée. La douille,

de section circulaire, est plus courte que la flamme. Des fibres de bois sont conservées à l'intérieur de la douille (long. totale 47 ; long. flamme 32 ; larg. max. 4,1). Type : LPV 32 (possible à partir de 440/50, 470/80 - 600/10) ou NS Lan- 1.3a (550/60 - 610, plus probablement 570 - 580/90). (Inv. 2.5).

Situation : à droite de la tête.

Datation de la tombe : probablement MR2 [630/640 - 660/670].

Tombe 3 (fig. 7-8)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée d'un muret de pierres, à l'exception du côté nord-ouest, conservé sur une hauteur de 20 à 25 cm. Le côté nord est mitoyen avec la sépulture 4 (dim. 220 x 100 ; prof. 90). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le crâne et les quelques fragments d'os longs conservés ne sont plus en place.

Mobilier funéraire masculin :

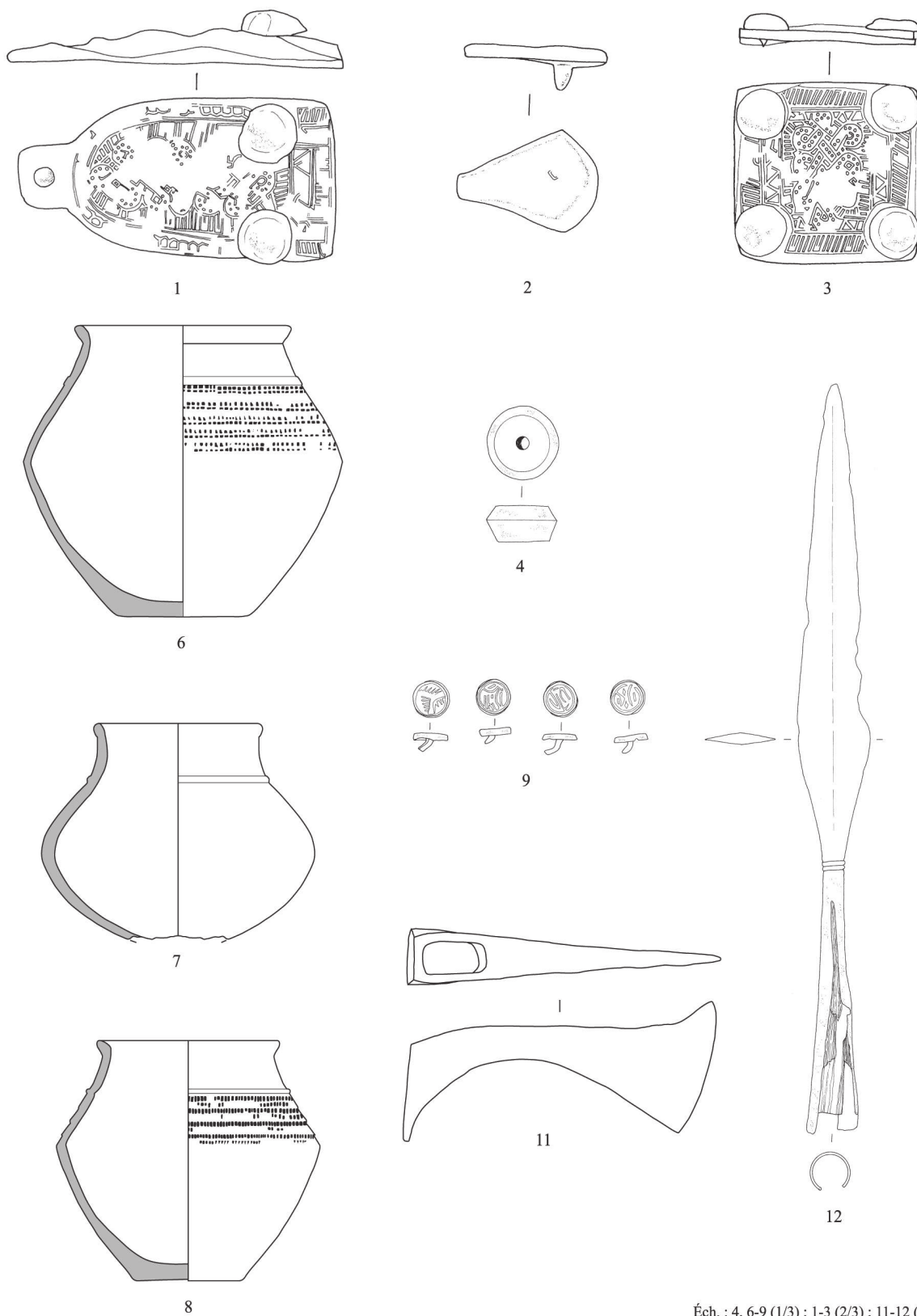
- Contre-plaque en fer damasquiné à incrustations d'argent. Trapézoïdale à extrémité proéminente, elle est ornée d'un décor central de vannerie pointillée à douze boucles sur fond hachuré, encadré d'une frise de nids d'abeille. L'extrémité interne est ornée d'une double frise verticale à décor géométrique : la zone interne composée de triangles tête-bêche, la bande externe d'un décor en échelle. Elles sont encadrées par une frise hachurée horizontale. Trois rivets en alliage cuivreux cernés d'une base dentelée et probablement primitivement couverts de laiton (?) sont conservés (long. 7,9 ; larg. 4,1). Type : LPV 185 (600/10 - 660/70) ; NS Gür- 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : les plaques-boucles et les contre-plaques – groupe 2. (Inv. 3.7).

Situation : au centre de la tombe.

- Fragment d'ardillon scutiforme en fer damasquiné. Le décor est mal conservé ; seules quelques traces sont encore perceptibles. (Inv. 3.6).

Situation : dans la moitié nord-est de la tombe, à proximité des rivets 5.

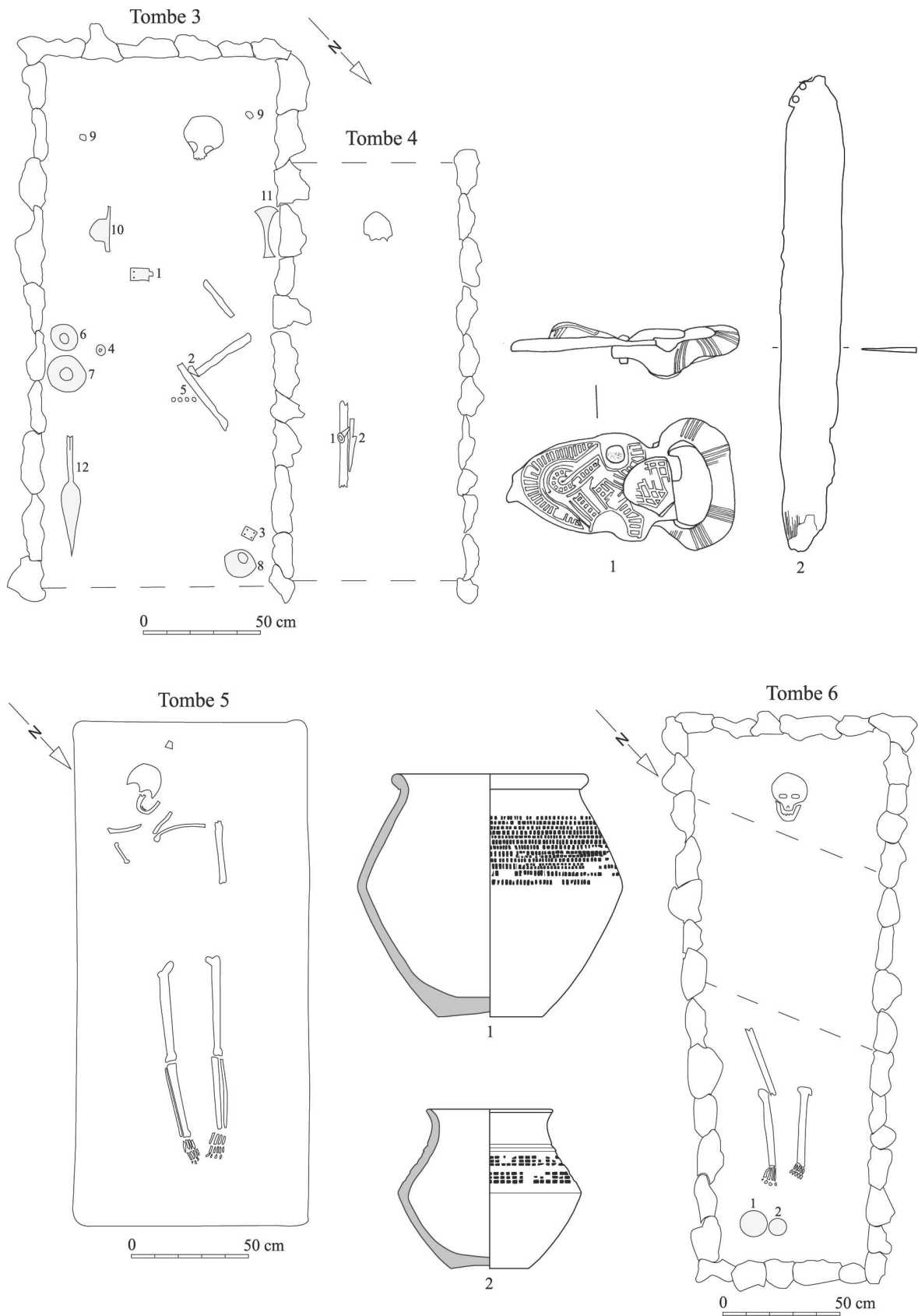
Tombe 3



Éch. : 4, 6-9 (1/3) ; 1-3 (2/3) ; 11-12 (1/4).

FIG. 7 – Mobilier de la tombe 3.

3. Plaque dorsale quadrangulaire en fer damasquiné à incrustations d'argent. Elle est ornée d'un décor central de vannerie pointillée à huit boucles sur fond hachuré, encadré d'une double frise géométrique. Des triangles tête-bêche composent la zone interne et des hachures la frise externe. Sont conservés quatre rivets en alliage cuivreux cernés d'une base dentelée comportant des traces de laiton (?) (long. 4,5 ; larg. 4,7). Type : LPV 185 (600/10 - 660/70) ; NS Gür- 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : plaque dorsale – groupe 1. (Inv. 3.8).
- Situation : (probablement) à gauche des pieds du défunt.
4. Fusaïole en terre cuite à carène surélevée (diam. carène 3,6). (Inv. 3.4).
- Situation : (probablement) à droite du corps, près des pots 6 et 7.
5. Quatre rivets en bronze à tête décorée. (Inv. 3.5, *non vidi*).
- Situation : disposés en ligne, dans la moitié nord-est de la tombe.
6. Pot biconique à fond plat. Le col oblique est souligné d'un bourrelet et s'achève par une lèvre arrondie et épaissie vers l'extérieur. Le décor, réalisé à la molette, consiste en cinq bandes de deux rangs de petits carrés imprimées hélicoïdalement. La surface lisse varie du brun foncé au noir. Des zones plus claires y sont visibles. La pâte est brun ocre (h. 14,5 ; diam. ouv. 11,4 ; diam. carène 16). Type : LPV 390 (520/30 - 630/40) ; Siegmund Kwt 3.22 (585 - *ca* 625). (Inv. 3.1).
- Situation : (probablement) à droite du corps, contre la paroi du caveau.
7. Pot à panse globulaire. Le col, souligné d'un bourrelet, est légèrement incurvé et se termine par une lèvre épaissie et arrondie. La surface lisse et la pâte sont de couleur brun ocre (h. 11,2 ; diam. ouv. 8,3 ; diam. max. de panse 13,9). Type : LPV 385 (470/80 - 630/40) ; Siegmund Kwt. 4.11 (600 - 625). (Inv. 3.2).
- Situation : (probablement) à droite du corps, contre la paroi du caveau.
8. Pot biconique à fond plat. Le col oblique est souligné d'un fin bourrelet et la lèvre forme un bourrelet éversé aplati au sommet. Le décor, mal imprimé, réalisé à la molette, consiste en quatre bandes de deux rangs de petits carrés imprimées hélicoïdalement. La surface lisse est de couleur gris foncé-noir (h. 12 ; diam. ouv. 9,2 ; diam. carène 13). Type : LPV 390 (520/30 - 630/40) ; Siegmund Kwt 3.22 (585 - *ca* 625). (Inv. 3.3).
- Situation : (probablement) à gauche des pieds du défunt.
9. Quatre rivets en bronze ornés de décors linéaires et courbes (diam. 1,7-1,8). Type : NS Sax- 4.2 (610 - 670). (Inv. 3.12).
- Situation : de part et d'autre du corps, dans la partie ouest de la tombe.
10. Umbo. (Inv. 3.9, *non vidi*).
- Situation : (probablement) du côté droit du corps, dans la moitié sud-ouest de la tombe.
11. Hache semi-profilée en fer. Le dos peu profilé de la lame se termine en un tranchant sinusoïdal et développé. La courbure inférieure est asymétrique. Des fibres de bois sont conservées à l'intérieur de l'emmanchement (long. 20). Type : LPV 3 (*possible à partir de 470/80, 520/30 - 560/70, possible jusque 600/10*) ; NS FBA- 1.3 (480/90 - 580/90, plus probablement 520/30 - 570). (Inv. 3.11).
- Situation : (probablement) à gauche du corps, le long de la paroi du caveau.
12. Pointe de lance en fer à douille ouverte. La flamme effilée est de forme triangulaire à base losangique, de section losangique aplatie et possède une arête médiane légèrement marquée. La base de la flamme est marquée d'une double gorge. La douille, de section circulaire, est plus courte que la flamme. Des fibres de bois sont conservées à l'intérieur de la douille (long. totale 48,5 ; long. flamme 31,5 ; larg. max. 4,8). Type : LPV 30 (440/50 - 600/10). (Inv. 3.10).
- Situation : (probablement) à droite du corps, le long de la paroi.
- Datation de la tombe* : MR1 / RH8 [600/10 - 630/40].



Éch. : 6.1-2 (1/3) ; 4.1 (2/3) ; 4.2 (1/4).

FIG. 8 – Plans des tombes 3 à 6 et mobilier des tombes 4 et 6.

Tombe 4 (fig. 8)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée partiellement de murets de pierres (pas de traces du côté SO et NE). Le côté sud est mitoyen avec la sépulture 3 (dim. 175 x 70 ; prof. 70). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le squelette n'est pas conservé, à l'exception de fragments de la boîte crânienne et d'un os long.

Mobilier funéraire masculin :

1. Plaque-boucle en fer damasquiné à incrustations d'argent. La boucle ovale est ornée à l'origine de six groupes de hachures. L'ardillon, à base scutiforme, est décoré d'un motif de résille. La plaque triangulaire, à extrémité proéminente, est ornée d'une boucle médiane à intervalles traités en échelle, entourée de deux frises à décor en échelle. Seul un rivet en fer est conservé alors que la plaque en possédait primitivement trois. L'extrémité proéminente de la plaque, deux rivets ainsi que la tige de l'ardillon sont manquants (boucle : long. 2,3 ; larg. 3,4 / plaque : long. 4,5 ; larg. 2,8 / plaque-boucle : long. 6). Type : LPV 186 (600/10 - 660/70) ; NS Sna- 2.4 (580/90 - 640) ou 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : les plaques-boucles et les contre-plaques – groupe 2. (Inv. 4.1).

Situation : sur l'os long, à proximité de la paroi mitoyenne du caveau.

2. Petit scramasaxe en fer à dos droit. Des restes de cuir ainsi que deux petits rivets en bronze appartenant au fourreau sont préservés sur la lame. Des fibres de bois sont également conservées sur la soie (long. totale 31,5 ; long. lame 23). Type : LPV 57 (à partir de 470/80, 520/30 - 600/10, possible jusque 630/40). (Inv. 4.2).

Situation : à côté de l'os long, à proximité de la paroi mitoyenne du caveau.

Datation de la tombe : probablement MR1 [600/610 - 630/640].

Tombe 5 (fig. 8)

Sépulture : tombe en pleine terre (dim. fosse 210 x 100 ; prof. 60). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : les membres inférieurs sont en place et bien conservés contrairement aux

membres supérieurs dont seuls le crâne et quelques fragments d'os ont été préservés.

Pas de mobilier.

Tombe 6 (fig. 8)

Sépulture : tombe trapézoïdale entourée complètement d'un muret de pierres sur une hauteur maximale de 48 cm (dim. 225 x 78 (à la tête) et 65 (aux pieds) ; prof. 67). Tombe perturbée. Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le crâne et les os longs des membres inférieurs (à l'exception d'un fémur) sont bien conservés ; les membres supérieurs et le bassin ont complètement disparu.

Mobilier funéraire atypique :

1. Pot biconique à fond plat. Le bord forme une petite lèvre en bourrelet éversée. Le décor, réalisé à la molette, consiste en une douzaine de bandes de rectangles imprimés hélicoïdalement. La surface lisse varie du brun foncé au noir. Des zones plus claires y sont visibles. La pâte est brun ocre (h. 12,5 ; diam. ouv. 10,2 ; diam. carène 13,8). Type : LPV 390 (520/30 - 630/40) ; Siegmund Kwt 3.22 (585 - ca 625). (Inv. 6.1).

Situation : aux pieds du corps, dans l'angle nord-est.

2. Pot biconique à fond plat. Le col, souligné de deux sillons, est incurvé et se termine par une lèvre effilée. Le décor, réalisé à la molette, consiste en deux bandes de trois rangées de petits carrés (deux passages). La surface lisse varie du brun foncé au noir. Des zones plus claires y sont visibles. (h. 8,3 ; diam. ouv. 6,4 ; diam. carène 9,5). Type : LPV 390 (520/30 - 630/40) ; Siegmund Kwt 3.22 (585 - ca 625). (Inv. 6.2).

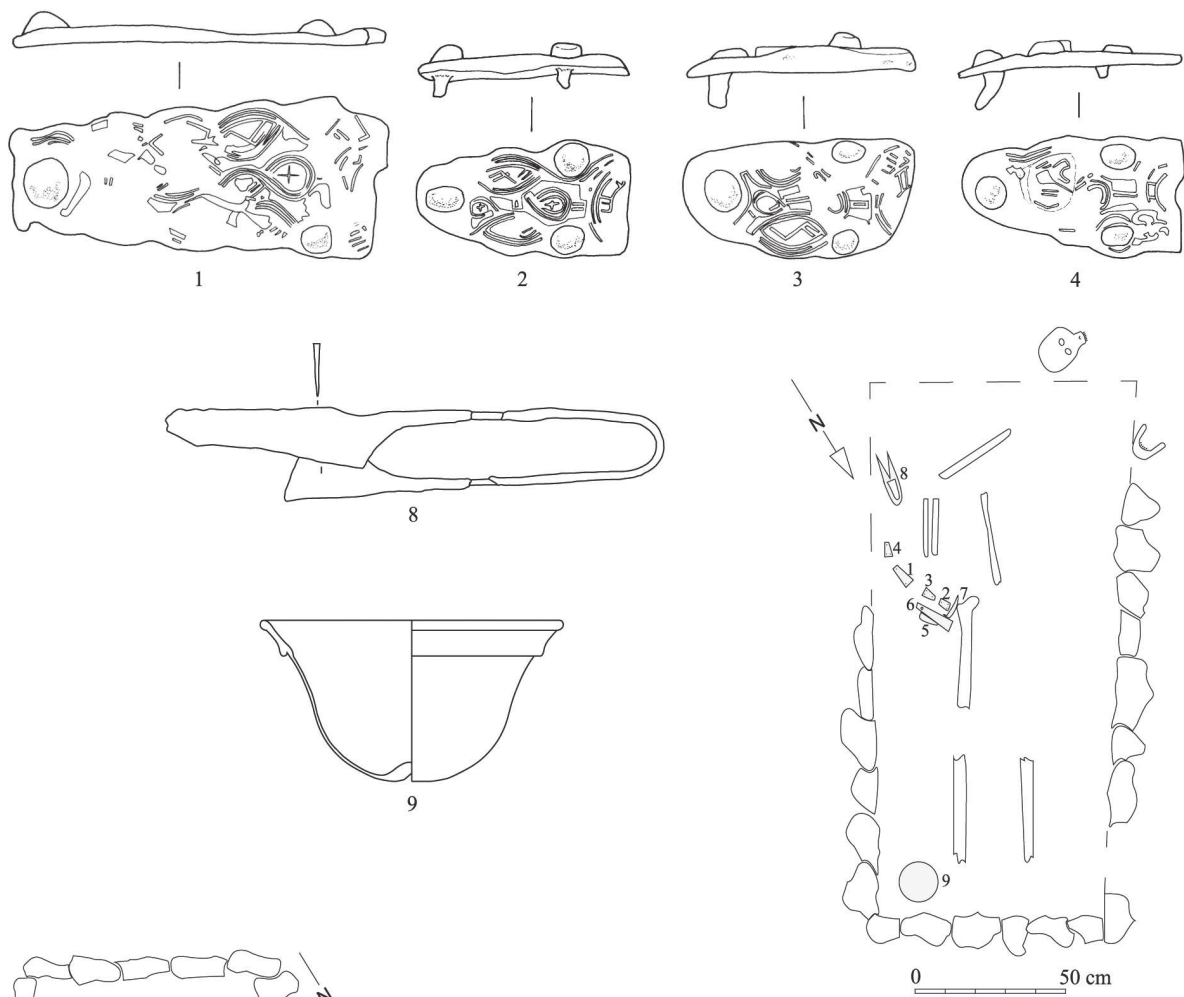
Situation : aux pieds du corps.

Datation de la tombe : de la seconde moitié du VI^e siècle au troisième quart du VII^e siècle.

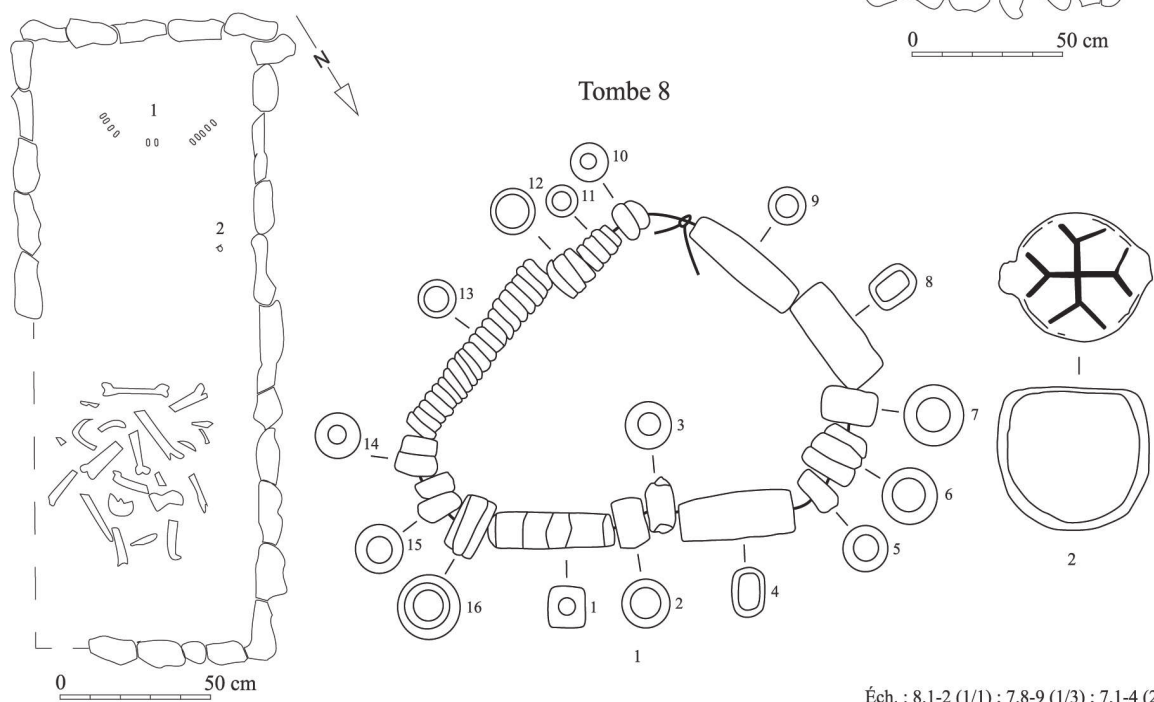
Tombe 7 (fig. 9)

Sépulture : tombe trapézoïdale entourée partiellement de murets de pierres (dim. 175 x 90 (à la tête) et 76 (aux pieds) ; prof. 70). Tombe perturbée. Orientation : SO-NE.

Tombe 7



Tombe 8



Éch. : 8.1-2 (1/1) ; 7.8-9 (1/3) ; 7.1-4 (2/3).

FIG. 9 – Plans et mobilier des tombes 7 et 8.

Anthropologie : le crâne et des fragments d'os longs des membres supérieurs et inférieurs sont conservés. L'extrémité supérieure de la tombe a été perturbée : déplacé, le crâne est situé hors des limites de la tombe et la mandibule a été retrouvée à une trentaine de centimètres de celui-ci.

Mobilier funéraire atypique :

1. Contre-plaque en fer damasquiné à incrustations de laiton. La plaque trapézoïdale à bord festonné est ornée de rubans dessinant des boucles, des formes ovales, des chevrons et des croix. Deux rivets en fer sont conservés. (long. 7,7 ; larg. max. 3,2). (Inv. 7.7).

Situation : à hauteur des membres supérieurs, à droite du corps, à proximité de la paroi du caveau.

2-3. Appliques de ceinture en fer damasquiné à incrustations de laiton. La plaque trapézoïdale à bord festonné et extrémité arrondie est décorée d'une série de rubans dessinant des boucles, des formes ovales, des chevrons et des croix. La base de l'applique est décorée d'un arc orné d'une frise en échelle et orienté vers l'extérieur. Trois rivets en fer sont conservés (7.2 : long. 4,4 ; larg. max. 2,3 et 7.3 : long. 4,8 ; larg. max. 2,4). (Inv. 7.5-6).

Situation : proche de l'extrémité proximale du fémur, à droite du corps.

4. Applique de ceinture en fer damasquiné à incrustations de laiton. La plaque trapézoïdale est à bord festonné et extrémité arrondie. Le décor consiste en une série de rubans dessinant des boucles, des formes ovales et des chevrons. La base de l'applique est décorée d'un arc orné d'une frise en échelle et orienté vers l'extérieur. Trois rivets en fer sont conservés (long. 4,6 ; larg. max. 2,4). (Inv. 7.8).

Situation : à hauteur des membres supérieurs, à droite du corps, le long de la paroi du caveau.

5. Fermoir d'aumônière. (Inv. 7.2, *non vidi*).

Situation : à proximité de l'extrémité proximale du fémur, à droite du corps.

6. Couteau. (Inv. 7.3, *non vidi*).

Situation : à proximité de l'extrémité proximale du fémur, à droite du corps.

7. Tige en fer. (Inv. 7.4, *non vidi*).

Situation : à proximité de l'extrémité proximale du fémur, à droite du corps.

8. Forces en fer. Une des deux lames est brisée (long. 20). (Inv. 7.9).

Situation : à hauteur des membres supérieurs, à droite du corps, le long de la paroi du caveau.

9. Coupe hémisphérique en verre à ouverture évasée, lèvre ourlée et fond arrondi. Des traces de pontil ainsi qu'une inclusion rouge sont visibles sur le fond. Le verre, de couleur bleu vert (Pantone 310), contient des impuretés, de nombreuses petites bulles et des filandres (h. 6,5 ; diam. ouv. 12,3). Type : Feyeux, type 60 (seconde moitié du VII^e – début du VIII^e siècle) ; LPV 453 (600/10 - 660/70) ; NS Gla-2.2 (610 - 670). (Inv. 7.1).

Situation : à proximité du pied droit du défunt, dans le coin nord-est du caveau.

Datation de la tombe : MR1-MR2 / RH8-9 [600/10 - 660/70].

Tombe 8 (fig. 9)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée partiellement de murets de moellons de silex sur une hauteur de 45 cm (dim. 200 x 75 ; prof. 60). Tombe perturbée. Orientation : SO-NE.

Anthropologie : les os, bien conservés, ont été regroupés dans la moitié nord-est du caveau.

Mobilier funéraire féminin :

1. Ensemble de seize perles.

1.1. Perle en verre légèrement translucide bleu vert (Pantone 329), de forme prismatique (section carrée). Décor : liserés jaunes opaques (Pantone 117) sur les bords et sur l'axe médian (diam. 0,4 ; long. 1,5). Type : Legoux code 37 ; Pion B6.3-02.

1.2. Perle en verre opaque orange (Pantone 167), tonneliforme courte (diam. 0,6 ; long. 0,3). Type : Legoux code 7 ; Pion B1.4-08.

1.3. Perle en verre légèrement translucide bleu vert (Pantone 555), de forme annulaire. Décor : trois points jaunes opaques (Pantone 110) (diam. 0,6 ; long. 0,3). Type : Legoux code 26 ; Pion B6.2-02c.

1.4, 1.8 et 1.9. Trois perles en verre opaque vert jaunâtre clair (Pantone 390), fusiforme de section ovale ou circulaire (diam. 0,5-0,6 ; long. 1,5-1,7). Type : Pion B1.7-03.

1.5. Perle en verre opaque jaune (Pantone 110), de forme annulaire (diam. 0,5 ; long. 0,25). Type : Legoux code 7 ; Pion B1.1-02b.

1.6 et 1.15. Deux perles en verre légèrement translucide bleu vert (Pantone 315 et 555), de forme globuleuse ou annulaire double (diam. 0,6 ; long. 0,6 / diam. 0,5 ; long. 0,5). Type : Legoux code 2 et 48 ; Pion, B1.2-05.

1.7 et 1.16. Deux perles en verre opaque vert jaunâtre clair (Pantone 349 et 576), tonneliforme courte (diam. 0,7 ; long. 0,4 / diam. 0,7 ; long. 0,35). Type : Legoux code 7 ; Pion B1.4-07.

1.10 et 1.12. Deux perles en verre légèrement translucide bleu vert (Pantone 555), de forme spiralée (diam. 0,6 ; long. 0,5 / diam. 0,6 ; long. 0,6). Type : Legoux code 2 ; Pion B1.8-02e.

1.11 et 1.13. Deux perles en verre jaune opaque (Pantone 117), de forme spiralée (diam. 0,3 ; long. 0,3 / diam. 0,4 ; long. 2,6). Type : Legoux code 2 ou 5 ; Pion B1.8-02a.

1.14. Perle en verre opaque blanc, de forme globuleuse (diam. 0,5 ; long. 0,3). Type : Legoux code 7 ; Pion B1.1-04a.

L'ensemble appartient au groupe P5 de C. Pion (600/10 - 660/70). (Inv. 8.2).

Situation : alignées en arc de cercle dans la partie sud-ouest du caveau.

2. Bague en bronze. L'anneau, de forme semi-circulaire, possède un chaton plat circulaire à décor gravé. Celui-ci consiste en une croix dont les branches sont toutes terminées par une flèche rentrante (diam. 1,6). Type : LPV 334 (560/70 - 660/70). (Inv. 8.1).

Situation : dans la partie ouest du caveau, le long de la paroi.

Datation de la tombe : probablement MR1-MR2 [600/10 - 660/70].

Tombe 9 (fig. 10)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée partiellement de murets de pierres sur une hauteur maximale de 25 cm (dim. 200 x 80 (à la tête) et 75 (aux pieds) ; prof. 50). Trois tuiles romaines ont été disposées au chevet, deux autres et deux pierres en silex aux pieds du corps. Des traces de clous indiquent l'usage probable d'un cercueil en bois. Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le crâne, trois vertèbres, le membre supérieur droit, un os coxal et les os longs des membres inférieurs sont conservés en place.

Pas de mobilier.

Tombe 10 (fig. 10)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée partiellement de murets de pierres sur une hauteur maximale de 35 cm (dim. 180 x 72 ; prof. 90). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le squelette en place est conservé dans son intégralité.

Pas de mobilier.

Tombe 11 (fig. 10)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée partiellement de murets de pierres. Le côté est est mitoyen avec la sépulture 12 (dim. 220 x 75-80 ; prof. 55). Orientation : SO-NE.

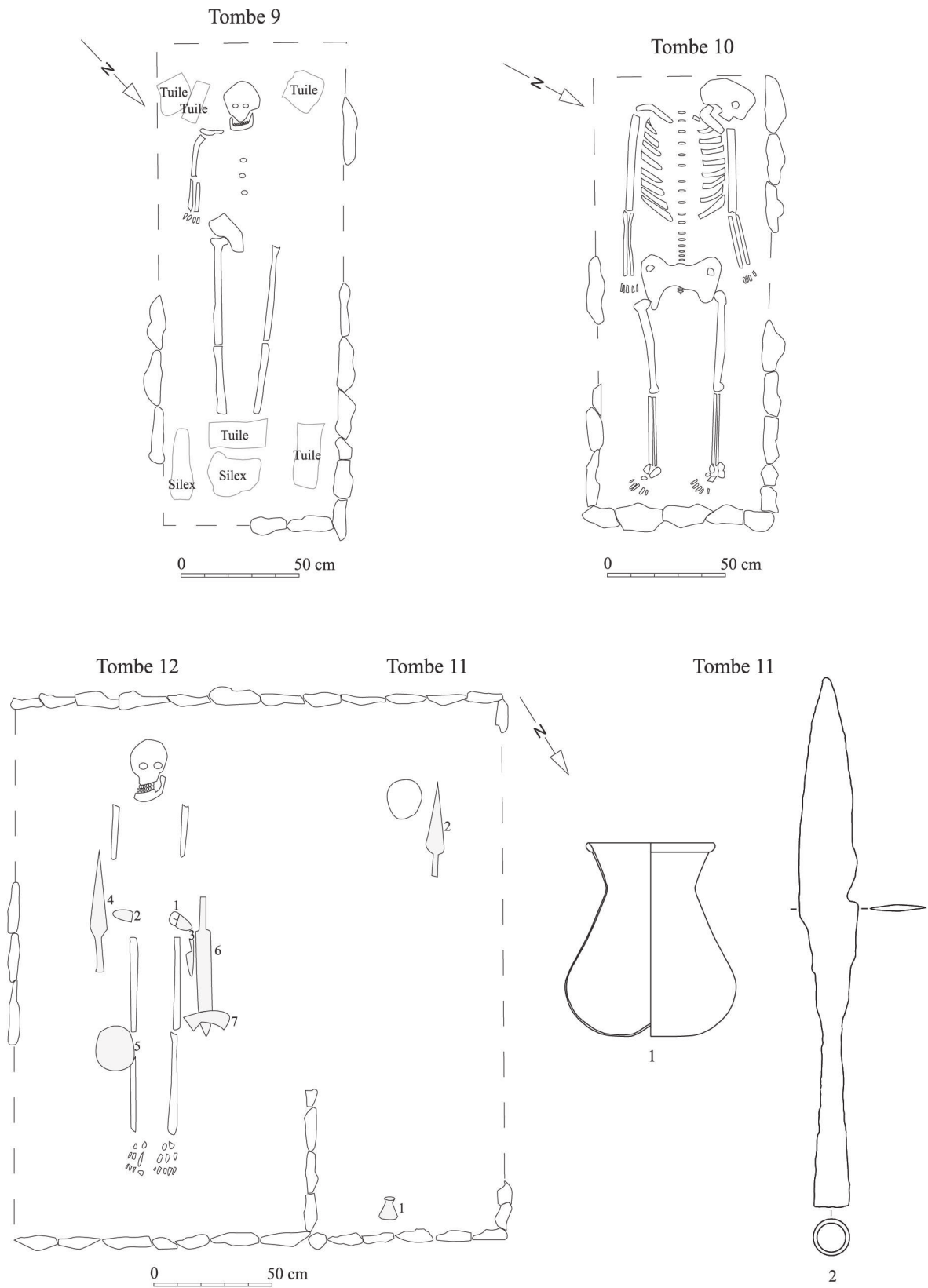
Anthropologie : seul un fragment du crâne est conservé.

Mobilier funéraire masculin :

1. Pot en verre à panse globulaire avec col resserré, à ouverture évasée et à lèvre ourlée vers l'intérieur. Le fond plat comporte une petite dépression centrale avec des traces de pontil. Le verre de couleur brun jaune (Pantone 153) contient des petites bulles, des filandres et présente une légère irisation (h. 9,8 ; diam. ouv. 6,9). Type : Feyeux, type 90 (fin VI^e - VII^e siècle). (Inv. 11.2).

Situation : près du fond du caveau, au centre.

2. Pointe de lance en fer à douille fermée. La flamme est de forme foliacée, de section losangique aplatie et possède une arête



Éch. : 1 (1/3) ; 2 (1/4).

FIG. 10 – Plans des tombes 9 à 11 et mobilier de la tombe 11.

médiane légèrement marquée. La douille, de section circulaire, est plus courte que la flamme (long. totale 35 ; long. flamme 23,5 ; larg. max. 3,8). Type : LPV 34 (560/70 - 630/40, possible jusque 660/670) ou 36 (possible à partir de 560/70, 630/40 - 660/70). (Inv. 11.1).

Situation : à gauche du crâne.

Datation de la tombe : seconde moitié du VI^e siècle - VII^e siècle.

Tombe 12 (fig. 10-11)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée partiellement de murets de pierres. Le côté ouest est mitoyen avec la sépulture 11 (dim. 220 x 70-80 ; prof. 55). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le crâne, des fragments d'os longs des membres supérieurs et inférieurs et les os des pieds sont conservés en place.

Mobilier funéraire masculin :

1. Plaque-boucle en fer damasquiné à incrustations et placage d'argent. La boucle est ovale et non ornementée. La plaque trapézoïdale, à extrémité arrondie, possède un motif central ouvert de vannerie pointillée à huit boucles, sur fond hachuré et placage d'argent. Il est longé d'une double strie chevronnée et linéaire. Les motifs de l'extrémité arrondie sont constitués de stries courbes. L'extrémité interne est ornée d'une double frise géométrique verticale, une strie chevronnée interne et une bande externe à décor en échelle, encadrée de chaque côté d'une frise horizontale reproduisant ce même motif. Deux rivets en fer sont conservés alors que la plaque en disposait initialement de trois. La plaque-boucle est fragmentée en deux, une partie de la boucle et l'ardillon sont manquants (boucle : long. 3,2 ; larg. 5,4 / plaque : long. 6,9 ; larg. 3,8). Type : LPV 185 (600/10 - 660/70) ; NS Gür- 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : les plaques-boucles et les contre-plaques – groupe 2. (Inv. 12.4).

Situation : le long du côté gauche du corps, au niveau du bassin.

2. Contre-plaque en fer damasquiné à incrustations et placage d'argent. La plaque trapézoïdale, à extrémité arrondie, possède un motif central ouvert de vannerie pointillée à huit boucles, sur fond hachuré et placage

d'argent, il est longé d'une double strie chevronnée et linéaire. L'extrémité interne est ornée d'un arc ouvert vers l'extérieur encadré de deux frises horizontales à décor géométrique, une strie chevronnée interne et une bande externe à décor en échelle. Les motifs de l'extrémité arrondie ont disparu. Un seul rivet en fer est conservé alors que la contre-plaque en disposait initialement de trois (long. 7 ; larg. 4,1). Type : LPV 185 (600/10 - 660/70) ; NS Gür- 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : les plaques-boucles et les contre-plaques – groupe 2. (Inv. 12.3).

Situation : le long du côté droit du corps, au niveau du bassin.

3. Fragment de lame étroite et symétrique, provenant d'un couteau ? Une surépaisseur de forme rectangulaire est visible en deux endroits sur une des faces. Une partie de la soie est conservée (long. max. cons. 9,6 avec la soie ; larg. de la lame 2,1). (Inv. 12.6).

Situation : le long du côté gauche, au niveau du fémur.

4. Fer de lance. (Inv. 12.2, *non vidi*).

Situation : le long du côté droit du corps, à hauteur du bassin.

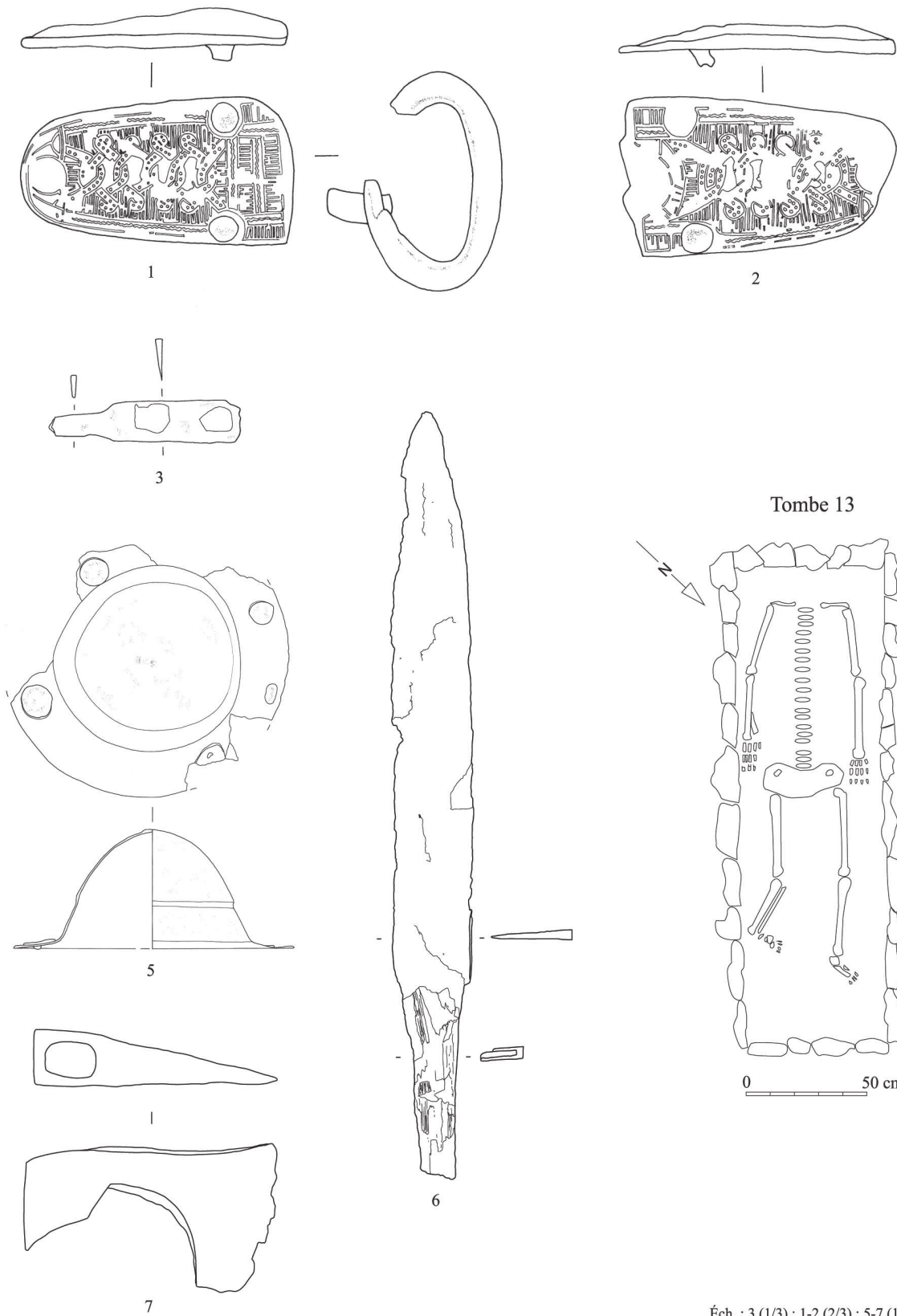
5. Umbo de bouclier en fer. La calotte est bombée et conique, sans bouton terminal. La collerette large et légèrement oblique est transpercée par quatre larges rivets à tête plate, probablement cinq primitivement. L'objet est fragmenté (diam. base 19 ; diam. collerette 12,7 ; larg. collerette 2,8 ; h. totale 8). Type : LPV 80 (600/10 - 660/70) ou NS SBu- 6 (640 - 710). (Inv. 12.1).

Situation : au niveau du genou, à droite du corps.

6. Scramasaxe en fer à lame et pointe symétrique. Des fibres de bois sont encore conservées sur la soie du scramasaxe (long. totale cons. 50 avec la soie ; long. lame 37 ; larg. lame 5). Type : LPV 60 (600/10 - 700/10) ou 61 (possible à partir de 600/10, 630/40 - 700/10) ; NS Sax-2.2 (610 - 710). (Inv. 12.5).

Situation : le long du côté gauche du corps, au niveau du bassin et du fémur.

Tombe 12



Éch. : 3 (1/3) ; 1-2 (2/3) ; 5-7 (1/4).

FIG. 11 – Plan de la tombe 13 et mobilier de la tombe 12.

7. Hache asymétrique en fer. Le dos peu profilé de la lame se termine en un large tranchant dont la base est tronquée. La courbure inférieure est asymétrique. Des fibres de bois sont conservées à l'intérieur de l'emmanchement massif (long. 16,5). Type : LPV 13 (*possible entre 520/30 - 600/10*) ; NS FBA- 3.1 (570 - 580/90) ou 3.2 (570 - 610). (Inv. 12.7).

Situation : le long du côté gauche, à hauteur du genou.

Datation de la tombe : MR1-MR2 / RH8 [600/10 - 660/70].

Tombe 13 (fig. 11)

Sépulture : tombe rectangulaire entourée complètement d'un muret de pierres sur une hauteur de 30 cm (dim. 190 x 60 ; prof. 55). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : le squelette est entièrement conservé à l'exception du crâne. L'avant-bras droit et la jambe droite sont cassés et le pied droit n'est pas en connexion.

Pas de mobilier.

Tombe 14 (fig. 12)

Sépulture : caveau maçonné rectangulaire construit à l'aide de moellons liés de mortier rose, conservé sur une hauteur de 30 à 40 cm (dim. 227 x 65 (à la tête) et 55 (aux pieds) ; prof. 70). Il porte des traces internes d'enduit rouge. Le fond de la tombe est en partie tapissé de fragments de tuiles. Tombe perturbée. Orientation : SO-NE.

Anthropologie : quelques fragments d'os longs sont conservés mais ne sont plus en place.

Mobilier funéraire atypique :

1. Forces. (Inv. 14.1, *non vidi*).

Situation : le long de la paroi du muret.

Tombe 15

Sépulture : tombe trapézoïdale entourée de murets de pierres (dim. 190 x 75 (à la tête) et 60 (aux pieds) ; prof. 47). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : un fragment de crâne, une partie des os du bras droit, la jambe droite

ainsi que le tibia et le péroné de la jambe gauche sont conservés.

Mobilier funéraire atypique (fig. 13) :

Le prélèvement de sept objets oxydés, non localisés, lors de la fouille s'est révélé, après restauration, être sept éléments d'une même ceinture. (Inv. 15.1).

1. Plaque-boucle en fer damasquiné à incrustations d'argent. La boucle ovale est ornée de six groupes de hachures. L'ardillon, à base scutiforme, est décoré d'un motif de vignettes oblongues enchevêtrées. La plaque triangulaire, à extrémité proéminente, est ornée d'une double torsade médiane à intervalles traités en échelle, sur fond entièrement hachuré. Les trois rivets en fer sont ornés d'un motif en étoile (boucle : long. 2,4 ; larg. 3,7 / plaque : long. 4,7 ; larg. 2,9 / plaque et boucle : long. 6,8). Type : LPV 186 (600/10 - 660/70) ; NS Sna- 2.4 (580/90 - 640) ou 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : les plaques-boucles et les contre-plaques – groupe 2. (Inv. 15.1.1).

2. Contre-plaque (ou applique ?) en fer damasquiné à incrustations d'argent. La plaque triangulaire, à extrémité proéminente, est ornée d'une double torsade médiane à intervalles traités en échelle, entouré d'une frise de ce même motif. L'extrémité interne porte un décor géométrique combinant strie chevronnée et motif en échelle. Les trois rivets en fer sont ornés d'un motif en étoile (long. 4,7 ; larg. max. 3). Type : LPV 186 (600/10 - 660/70) ; NS Sna- 2.4 (580/90 - 640) ou 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : les plaques-boucles et les contre-plaques – groupe 2. (Inv. 15.1.2).

3. Applique en fer damasquiné à incrustations d'argent. La plaque triangulaire, à extrémité arrondie, est ornée d'une double torsade médiane à intervalles traités en échelle, entourée d'une frise de ce même motif. Les trois rivets en fer sont ornés d'un motif en étoile (long. 3,9 ; larg. max. 2,7). Type : LPV 186 (600/10 - 660/70) ; NS Sna- 2.4 (580/90 - 640) ou 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : les plaques-boucles et les contre-plaques – groupe 2. (Inv. 15.1.3).

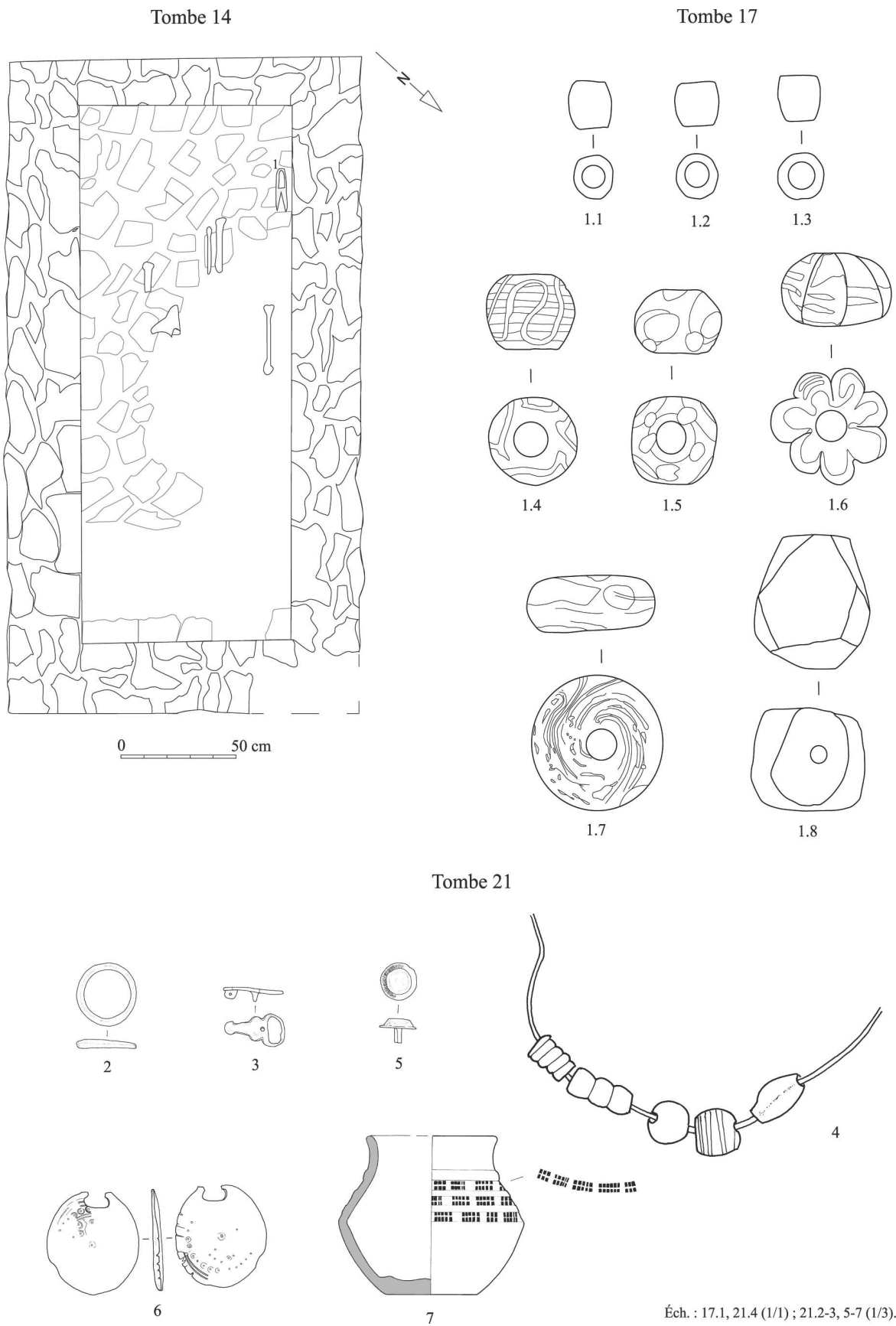


FIG. 12 – Plan de la tombe 14 et mobilier des tombes 17 et 21.

4. Ferret en fer damasquiné à incrustations et placage d'argent. Il s'agit d'un ferret rectangulaire à extrémité arrondie. Le décor médian est constitué d'une torsade ouverte à motif en échelle sur fond d'argent. Plusieurs stries contournent le décor. Les côtés biseautés sont ornés de cinq groupes de hachures. Les trois rivets en fer sont ornés d'un motif en étoile (long. 5,6 ; larg. 2). Type : LPV 186 (600/10 - 660/70) ; NS Sna- 2.4 (580/90 - 640) ou 4.6 (610 - 640) ; Plumier-Torfs : les ferrets – groupe 1. (Inv. 15.1.4).
5. Plaque dorsale quadrangulaire en fer damasquiné à incrustations d'argent et de laiton. Le décor central est constitué d'une double torsade, sur fond hachuré. Ce motif est encadré d'une double frise de nids d'abeille. Trois rivets en fer sont conservés (long. 3,1 ; larg. 2,7). (Inv. 15.1.5).
6. Plaque dorsale quadrangulaire en fer damasquiné à incrustations d'argent. Bien que le décor soit moins bien conservé que sur l'objet précédent, il semble identique. La partie centrale semble constituée d'une torsade sur fond hachuré. Ce motif est encadré d'une frise de nids d'abeille. Quatre rivets en fer sont conservés (long. 3,3 ; larg. 2,7). (Inv. 15.1.6).
7. Plaque-boucle ronde en fer. Quelques traces d'un alliage cuivreux (?) associées au rivetage sont conservées sur la plaque, peut-être s'agit-il des indices d'un décor. Deux rivets ainsi que la base de l'ardillon sont encore présents (long. 3,6 ; larg. 3,8). (Inv. 15.1.7).
8. Contre-plaque en fer damasquiné à incrustations d'argent et de laiton et placage d'argent. Elle est triangulaire à bord festonné. Le décor central, disposé sur un fond d'argent, est constitué d'une torsade ouverte « à plusieurs nœuds, à plusieurs têtes » ornée d'une frise en échelle et terminée par deux petites boucles vers l'extrémité interne. Ces formes se prolongent le long des bords latéraux. Une ligne perlée encercle la base du rivet de l'extrémité arrondie et l'interne est ornée d'un arc perlé. Trois rivets en fer sont conservés dont l'un doté

d'une base dentelée en argent (long. 6,7 ; larg. max. 3,3). Type : LPV 189 (630/40 - 660/70, *possible jusque 700/10*) ; Plumier-Torfs : plaque-boucle et contre-plaque – groupe 4. (Inv. 15.2).

9. Deux perles : une perle verte intacte et une perle jaune brisée. (Inv. 15.3, *non vidi*).

Datation de la tombe : MR2 / RH7(?) - 8 [déjà à partir de 580/90 ?, 630/40 - 660/70].

Tombe 16

Sépulture : tombe entourée de murets de pierres (quatre assises) sur une hauteur de 42 cm (dim. 180 x 62 (à la tête) et 53 (aux pieds) ; prof. 90). Tombe perturbée. Orientation : SO-NE.

Anthropologie : les membres supérieurs ont été déplacés alors que les membres inférieurs semblent en place.

Pas de mobilier.

Tombe 17

Sépulture : caveau maçonné trapézoïdal (dim. 290 x 90 (à la tête) et 48 (aux pieds) ; prof. 90). Le fond et les parois du caveau sont recouverts d'un enduit blanchâtre à surface rougeâtre. Tombe perturbée, le mobilier ne se trouvait plus en place. Orientation : SO-NE.

Anthropologie : du squelette ne restent que quelques côtes et un fragment de fémur retrouvés dans le remblai.

Mobilier funéraire féminin (fig. 12 et 18) : La localisation des objets dans la tombe est inconnue.

1. Ensemble de neuf perles.

1.1, 1.2 et 1.3. Trois perles en verre opaque orange (Pantone 167), tonneliforme (diam. 0,6-0,7 ; long. 0,6-0,8). Type : Legoux code 9 ; Brugmann forme 12 ; Pion B1.3-09a.

1.4. Perle en verre opaque brun rouge, de forme biconique. Décor : spirale blanche opaque et onde bleu vert translucide sus-jacente (diam. 1,4 ; long. 1,3). Type : Pion B11.2-01b.

1.5. Perle en verre opaque brun rouge (Pantone 488), de forme sphérique légèrement aplatie. Décor : quatre ocelles

stratifiés (bleu vert translucide sur blanc opaque) et dix points jaunes opaques sus-jacents sur les bords (diam. 1,4 ; long. 1). Type : Pion B8.3-01c.

1.6. Perle en verre translucide vert jaunâtre clair (Pantone 584), de forme globuleuse côtelée (sept côtes). Décor : filets jaunes opaques (Pantone 114) (diam. 1,9 ; long. 1,2). Type : Legoux code 14 ; Brugmann forme 62 ; Pion B11.8-04a.

1.7. Perle en verre légèrement translucide (irisé) jaune brun clair (Pantone 124), de forme annulaire (diam. 2,2 ; long. 0,9). Type : Legoux code 10 ; Pion B1.1-10c.

1.8 et 1.9. Deux perles en ambre rouge, de forme polyédrique (diam. 1,4 ; long. 2,6 / diam. 2 ; long. 2,1). Type : Pion F1.1-08d.

L'ensemble est attribuable au groupe P4 de C. Pion (*fin VI^e siècle, 600/10 - 630/40, possible jusque 660/70*). (Inv. 17.1).

2. Pièce en or de Récarède I^{er} montée en pendentif. Récarède I^{er}, tremissis, Hispalis. Type Miles 85a. Droit : +RECCAREDVVS RE+, buste de face, type Miles 5d. Revers : +ISPALI PIVS, buste de face, type Miles 5d. (diam. 1,9). (Inv. 17.2).

Datation de la tombe : après 601, plus probablement MR1 [600/10 – 630/40], peut-être MR2 [630/40 – 660/70].

Tombe 18

Sépulture : tombe entourée de murets de pierres (cinq assises) sur une hauteur de 50 cm (dim. 175 x 58 (à la tête) et 50 (aux pieds) ; prof. 85). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : peu d'ossements sont conservés.

Mobilier funéraire atypique (fig. 13) :

La localisation de l'objet dans la tombe est inconnue.

1. Pot biconique à carène arrondie et fond plat. Le col droit est souligné d'un bourrelet et se termine par une lèvre effilée. Le décor, réalisé à la molette en un seul passage, consiste en deux rangées de petits triangles tête-bêche. La surface est de couleur gris clair. Des zones plus claires

y sont visibles (h. 11,4 ; diam. ouv. 7,5 ; diam. carène 10). Type : Siegmund Kwt 3.23 (610 - 640). (Inv. 18.1).

Datation de la tombe : 610 – 640.

Tombe 19

Sépulture : tombe entourée partiellement de murets de pierres (deux assises) sur une hauteur de 22 cm (dim. 200 x 50 (à la tête) et 48 (aux pieds) ; prof. 90). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : peu d'ossements sont conservés.

Pas de mobilier.

Tombe 20

Sépulture : tombe en pleine terre (dim. fosse 150 x 60 ; prof. 40). Orientation : SO-NE.

Anthropologie : les ossements bien conservés révèlent une tombe d'enfant.

Pas de mobilier.

Tombe 21

Sépulture : tombe en pleine terre (dim. fosse 140 x 45 ; prof. 52). Cette fosse recoupe la sépulture 22. Orientation : non mentionnée.

Anthropologie : il s'agit d'une tombe d'enfant dont n'ont été conservés que des fragments de fémur et une dent.

Mobilier funéraire (fig. 13) :

1. Bracelet en bronze « ouvert, aux extrémités enroulées sur trois spires » (diam. 4 ; ép. 0,5). (Inv. 21.3, *non vidi*).

Situation : au poignet gauche.

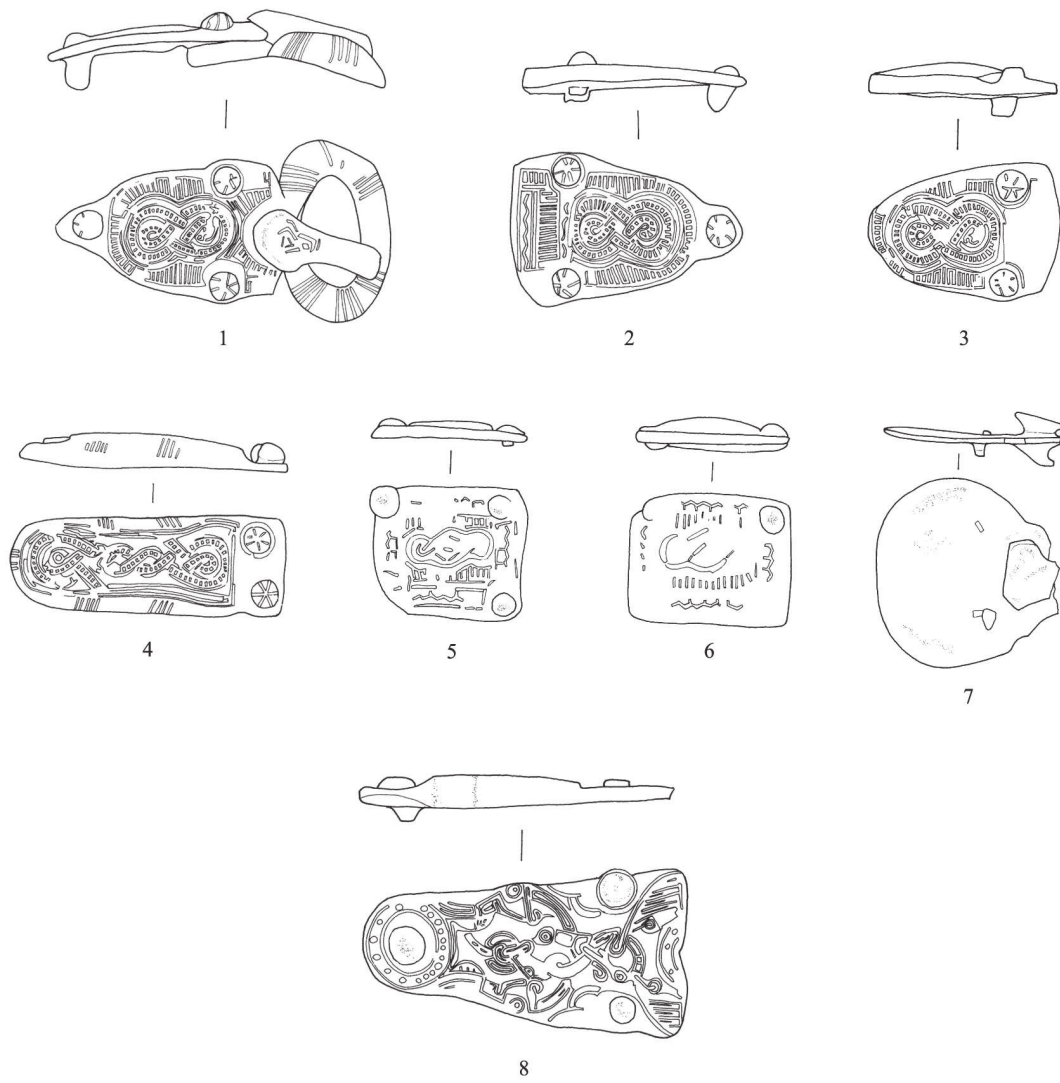
2. Anneau de bronze (diam. ext. 3,6). (Inv. 21.4).

Situation : trouvé sous le bracelet 21.1 accroché au poignet gauche.

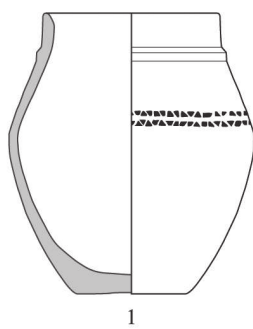
3. Petite plaque-boucle monobloc en bronze. La boucle est ovale. La plaque triangulaire reproduit en miniature la forme des plaques triangulaires à trois bossètes, ici sans les rivets. Sur le revers, deux protubérances perforées permettaient sa fixation (boucle : long. 1,1 ; larg. 1,7 / plaque : long. 1,9 ; larg. 1,3 / plaque-boucle : long. 3,1). (Inv. 21.5).

Situation : à hauteur de la taille.

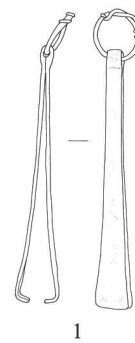
Tombe 15



Tombe 18



Tombe 23



Éch. : 18.1, 23.1 (1/3) ; 15.1-8 (2/3).

FIG. 13 – Mobilier des tombes 15, 18 et 23.

4. Ensemble de cinq perles.

4.1. Perle en verre opaque vert (Pantone 349), de forme spiralée (diam. 0,5 ; long. 0,8). Type : Legoux code 2 ; Pion B1.8-02c.

4.2. Perle en verre opaque jaune (Pantone 110), de forme globuleuse triple (diam. 0,5 ; long. 1,2). Type : Pion B1.2-01c.

4.3. Perle en verre légèrement translucide bleu vert (Pantone 315), de forme globuleuse (diam. 0,8 ; long. 0,6). Type : Pion B1.2-05.

4.4. Perle en verre opaque blanc, de forme annulaire. Décor : spirale bleu vert translucide (Pantone 562) (diam. 0,8 ; long. 0,7). Type : Legoux code 23 ; Pion B5.3-02.

4.5. Perle en verre opaque vert (Pantone 349), fusiforme de section losangique (diam. 0,5-0,6 ; long. 1,1). Type : Pion B1.7-03.

L'ensemble appartient probablement au groupe P5 de C. Pion (600/10 - 660/70). (Inv. 21.6).

Situation : inconnue.

5. Rivet en bronze à base dentelée conservant des traces de dorure (diam. 1,9). Type NS Sax-4.4 ? (610 - 670, plus probablement 640 - 670). (Inv. 21.7).

Situation : au niveau du bassin.

6. Pendentif circulaire en bois de cerf. Le décor géométrique a presque totalement disparu. Sur l'une des faces, quelques ocelles disposés en frise sont encore visibles ; de l'autre côté, le décor est à peine perceptible. Le trou de suspension est brisé (diam. variant de 4,8 à 5,2 ; ép. 0,4). Datation plutôt fin VI^e siècle ? (Inv. 21.1).

Situation : sur le fémur droit.

7. Pot biconique à fond plat. Le col, incurvé, est souligné par un bourrelet et se termine par une lèvre évasée légèrement épaissie. Le décor, réalisé à la molette, consiste en trois ou quatre bandes de deux rangs de petits rectangles groupés imprimés hélicoïdalement (groupes : 3 x 5 rect. / 1 x 6 rect. / 1 x 3 rect.). La surface lisse est de couleur brun gris foncé ; la pâte est grise

(h. 8,5 ; diam. ouv. 7,3 ; diam. carène 9,8). Type : LPV 390 (520/30 - 630/40) ; Siegmund Kwt 3.22 (585 - ca 625). (Inv. 21.2).

Situation : inconnue.

Datation de la tombe : du milieu du VI^e siècle au troisième quart du VII^e siècle (sans doute pas avant 600 d'après la chronologie des perles).

Tombe 22

Sépulture : tombe en pleine terre (dim. fosse : indéterminé ; prof. ca 52). Perturbée par la tombe 21. Orientation : non mentionnée.

Anthropologie : la partie supérieure du squelette est conservée : le crâne, bien que fragmenté, les côtes et les deux bras sont en place. Il manque le bassin et les jambes.

Pas de mobilier.

Tombe 23

Sépulture : tombe en pleine terre (dim. fosse 200 x 65 ; prof. ca 50). Tombe perturbée. Orientation : non mentionnée.

Anthropologie : le squelette est bien conservé : une partie de la colonne vertébrale, les deux bras, le bassin et la jambe droite sont en place. En revanche, le crâne est sur le bassin et la jambe gauche en travers de la tombe sur le bassin.

Mobilier funéraire atypique (fig. 13) :

1. Pince à épiler en bronze à large mors. L'anneau de suspension est intact (long. 10 ; larg. max. 1,3). (Inv. 23.1).

Situation : au niveau de la main droite.

Tombe 24

Sépulture : tombe en pleine terre (dim. fosse 200 x 40 (à la tête) et 46 (aux pieds) ; prof. 60). Orientation : non mentionnée.

Anthropologie : seuls quelques fragments de crâne et des os longs des membres supérieurs et inférieurs sont conservés.

Pas de mobilier.

Tombe 25

Sépulture : tombe en pleine terre (dim. fosse 195 x 130 ; prof. 110). Tombe perturbée. Orientation : non mentionnée.

Anthropologie : seul un fragment d'ossement du bras gauche est conservé.

Mobilier funéraire atypique :

1. Bague en bronze avec un « chaton circulaire en argent (?) » (bague : diam. 1,9 / chaton : diam. 1,3). (Inv. 25.3, *non vidi*).

Situation : en place à la main gauche.

2. Fragments de deux pots ornés à la molette à surface lisse foncée. (Inv. 25.4, *non vidi*).

Situation : répartis au niveau des pieds.

3. Pointe de lance en fer. (Inv. 25.1, *non vidi*).

Situation : dans le remblai de la tombe.

4. Pointe de lance en fer. (Inv. 25.2, *non vidi*).

Situation : dans le remblai de la tombe, « à côté de la lance ».

4.1.2. Chronologie du cimetière

Sur base des vingt-cinq tombes explorées, la nécropole peut être datée du début du VII^e siècle, voire déjà de la fin du VI^e siècle, au troisième quart du VII^e siècle.

4.2. Analyse des données

4.2.1. Le cimetière et les tombes

Sur les vingt sépultures localisées à ce jour dans la nécropole (fig. 3), deux alignements sont clairement perceptibles (3 à 9 et 18 à 20). Nonobstant la tombe 10, les fosses sont globalement orientées nord-est/sud-ouest. Les inhumations 1 et 2, 3 à 8 et 14 à 16 sont aménagées précisément dans le même axe. Dans deux cas des caveaux sont mitoyens (3 - 4 et 11-12) et un recouvrement est signalé dans le carnet de fouilles (21 et 22).

Sept inhumations sont placées en pleine terre (5, 20 à 25) et dix-huit dans des caveaux (1 à 4, 6 à 19) de forme rectangulaire ou trapézoïdale, construits d'un appareil de simples moellons. Deux caveaux maçonnés (14 et 17) portent les traces d'un mortier de chaux badigeonné à l'ocre rouge. Enfin, la présence de quelques clous, signalés dans la tombe 9, est le seul indice d'un possible cercueil.

L'état de conservation globalement mauvais des ossements n'en n'a pas empêché pour autant la lecture⁷. Lorsque le corps est en place, il est toujours disposé en décubitus dorsal, la tête orientée vers le sud-ouest (1, 2, 5, 6, 9, 10, 12, 13). La sépulture 13 est par ailleurs singulière puisque, bien que tous les ossements soient conservés en place, seule la tête manque. Il n'y avait, en outre, pas la place dans la fosse pour celle-ci. Soulignons également que l'avant-bras droit et la jambe droite étaient cassés alors que le pied droit n'était plus en connexion. Enfin, le défunt ne disposait pas de mobilier funéraire. Nous sommes donc ici très probablement devant un cas de décapitation.

De nombreuses inhumations ont été perturbées (2, 3, 5, 6, 7, 8, 14, 16, 17, 23). L'une d'entre elles (6) est marquée par une zone de perturbation très nette au niveau des membres supérieurs et du bassin et dans un autre cas (8), les os ont été regroupés en un tas au pied.

Le cimetière comprend au moins cinq tombes masculines (1 à 3, 11 et 12), deux féminines (8 et 17) et trois d'enfants (4, 20, 21). Par manque de matériel spécifique et d'étude anthropologique, les autres défunts n'ont pu être attribués à un genre particulier. La dotation de la sépulture 5 pose d'ailleurs question dans le sens où deux pointes de lance sont associées à une bague. Il est cependant admis que l'association de mobiliers prétendument sexués démente parfois les attributions a priori (Gardela, 2013).

4.2.2. Le mobilier

4.2.2.1. La vaisselle en céramique et en verre – Avec la collaboration de Line Van Wersch

La céramique

La céramique compte neuf récipients complets issus de six tombes (1.9, 2.4, 3.6-8, 6.1-2, 18.1, 21.7) (fig. 14 et 15).

⁷ Concernant les tombes 15, 18, 19, 20, 21, 22, 24 et 25 l'on sait seulement qu'une partie des ossements est conservée.



FIG. 14 – La céramique : vases biconiques des tombes 1, 2 et 3 et pot à panse globulaire de la tombe 3 (éch. 1/2).



T 6.1



T 6.2



T 18.1



T 21.7

La matrice argileuse a été observée au travers de la couverte et sur les tranches de quelques tessons. Cet examen visuel, qu'il conviendrait idéalement de compléter à la loupe binoculaire sur cassure fraîche, laisse apparaître que tous les vases sont façonnés dans une pâte fine comprenant peu d'inclusions, généralement de petite taille. Les argiles gris rosâtre des vases 1.9, 2.4, 3.6, 6.1, 6.2 et 25.2 semblent assez proches tandis que la matrice grisâtre du récipient 18.1 peut être comparée à celle du vase 21.7. De petites inclusions blanches correspondant peut-être à de la calcite différencient le vase 3.8. Enfin, le pot 3.7 se démarque par une pâte brune à orangée comprenant de petites inclusions brunes et rondes ainsi que du mica.

Tous les récipients ont été montés au tour. Leur surface a été lissée et des traces de polissage subsistent à certains endroits. En dehors du vase brun orangé 3.7 cuit en mode oxydant, tous les autres récipients présentent une surface noire due à un enfumage. En région mosane, ce groupe technique est le mieux représenté dans les cimetières mérovingiens de la moitié du VI^e à la fin du VII^e siècle (Van Wersch, 2011). Au niveau de la carène, plusieurs récipients de Bergilers présentent des zones plus claires, sans enfumage, dues à un contact avec d'autres vases dans le four du potier.

Aucune des formes n'est ouverte. Toutes correspondent à des pots, en majorité biconiques avec une carène généralement médiane (2.4, 3.6, 3.8, 6.1, 6.2 et 21.7). Dans la vallée mosane, ces vases sont datés des environs de 550 à 675 (Van Wersch, 2011). Ils correspondent à la forme 4 de Siegmund comprise dans une fourchette chronologique de 585 à 625 (Siegmund, 1998 : 125). En France, ils se situent entre 520/30 et 630/40 (Legoux *et al.*, 2004). Deux autres pots (1.9 et 18.1) présentent une carène plus haute avec des proportions les rapprochant de la forme 5 de Siegmund. Dans la vallée mosane, ces céramiques fines enfumées, présentant une carène haute, sont placées vers la fin de la période mérovingienne et ne semblent pas apparaître avant 550 (Van Wersch, 2011). Elles sont aussi considérées comme plus récentes sur le territoire ouest allemand.

FIG. 15 – La céramique : vases biconiques des tombes 6, 18 et 21 (éch. 1/2).

À une seule exception près (1.9), les pots biconiques sont décorés à la molette sur la partie supérieure de la panse et, dans cinq cas (2.4, 3.6, 3.8, 6.2, 18.1 et 21.7), le col est souligné par un bandeau en saillie. Les décors à la molette composés d'une succession de carrés ou rectangles sont les plus répandus et correspondent aux types LPV 414 et 415 datés entre 470 et 670 (Legoux *et al.*, 2004).

Le vase 3.7 se démarque par une carène arrondie. Une forme semblable, grise, est mentionnée à Rosmeer vers 600 (Roosens, 1978 : 15). Dans la vallée mosane, des pots en céramique fine à panse arrondie ont été mis au jour à Hamoir, dans une sépulture de la fin du VI^e au VII^e siècle (Alenus-Lecerf, 1978 : 61, pl. 2) et à Oudoumont dans un contexte daté entre le V^e siècle et 530 (Destexhe, 2008 : 90). Il s'agit également d'exemplaires de couleur sombre. Enfin, des vases très proches de couleur rouge ont été découverts au Pays-Bas, dans les tombes 30 de Bergijk (fin VI^e – VII^e siècle) (Theuws et van Haperen, 2012 : 107) et 84 du Vrijthof à Maastricht (Theuws et Kars, à paraître). Cette forme est aussi connue en France sous le type 385, daté de 470 à 610 (Legoux *et al.*, 2004 : 20, 46, 55), et dans l'ouest de l'Allemagne (type Kwt 4.11) entre 600-625 (Siegmond, 1998 : 128, 131, 207).

La verrerie

Les deux vases (7.9 et 11.1) ont été soufflés (fig. 16). Leurs lèvres sont rebrûlées et des marques de pointils sont visibles sur les fonds. Leurs matrices vitreuses comprennent de nombreuses impuretés, bulles et filandres. Bien que translucides, elles présentent des teintes assez marquées, brun jaune pour l'exemplaire de la tombe 11 et bleu vert pour celui de la sépulture 7. Ces colorations peuvent être involontaires car elles sont dues d'une part à l'atmosphère de cuisson et d'autre part aux oxydes métalliques naturellement présents dans les sables ou apportés par le recyclage. Dans la vallée mosane, la verrerie verdâtre, brunâtre ou jaunâtre est principalement utilisée après la moitié du VI^e siècle et semble antérieure à celle de teinte bleu vert (Van Wersch, 2011). Cette dernière est particulièrement bien



FIG. 16 – La verrerie : coupe hémisphérique de la tombe 7 et pot à panse globulaire de la tombe 11 (éch. 2/3).

représentée à Maastricht et dans ses alentours. Proche des verres romains dit « blue-green » présents en abondance au sein du mobilier antique, elle pourrait être issue du recyclage de ces objets ou fabriquée à partir d'une source de sable identique. L'origine de la matière première utilisée pour les verres verdâtres, brunâtres ou jaunâtres reste en revanche à déterminer (Van Wersch, 2011).

Le pot 11.1 n'est identique à aucun autre mais peut être comparé à quelques formes proches. Non loin de Bergilers, le cimetière du Vrijthof à Maastricht renfermait une collection importante de pots bleu vert issus de sépultures de la seconde moitié du VI^e siècle au VII^e siècle (Theuws et Kars, à paraître). De même, des exemplaires bleu vert datés du VII^e siècle proviennent des tombes 5 de Warfée (Destexhe, 1976 : 167) et 91 et 217 d'Omal (Alenus-Lecerf, 1993 : 122). Courants dans le nord de la France (Feyeux, 2003 : 178), ces pots sont diffusés

en Angleterre à partir du Kent où de nombreux exemplaires sont répertoriés dans des contextes du VII^e siècle (Evison, 2008). Ils sont aussi connus en Allemagne, notamment à Krefeld-Gellep à la fin du VII^e siècle (Pirling, 1966 : 74).

La coupe 7.9 correspond à une forme bien représentée et largement diffusée de la seconde moitié du VII^e siècle au début du VIII^e siècle. Près de Bergilers, des coupes proviennent de sépultures proches d'édifices religieux : Landen (Mertens, 1976 : 31), Waremme (Vanderhoeven, 1958 : 68), Thier d'Olne (Witrouw *et al.*, 1992 : 78). Elles sont aussi attestées sur le site d'habitat de Sclayn (Van Wersch, 2008 : 43) et à Huy en contexte domestique (Docquier et Bit, 1985 : 73) et funéraire (Docquier et Bit, 1989-1990 : 113-114). Parmi le mobilier des nécropoles « belges », ces coupes sont attestées à Villers-devant-Orval (De Loe, 1939 : 96-103), à Spontin (Limelette, 1864 : pl. 3-7), à Tournai (Hubert, 1963 : fig. 20), à Hamme (Vangeesbergen, 1992), à Borsbeek (De Boe, 1970), à Hantes-Wiheries (Brulet, 1970) et à Grez Doiceau⁸. On les rencontre aussi en France, en Suisse (Feyeux, 2003 : 151), en Allemagne, au Pays-Bas (Willemsen, 2014) et en Angleterre (Evison, 2008).

Fonction et signification de la vaisselle

Dans les tombes de la nécropole de Bergilers, la vaisselle, en verre ou en céramique, est le plus souvent placée aux pieds du défunt. Sur l'ensemble des vingt-cinq sépultures, au moins huit contenaient de la céramique et trois des verres, les deux matériaux n'étant jamais associés au sein d'une même fosse. Seules les sépultures 3 et 6 renfermaient plusieurs récipients en céramique.

L'ensemble de la vaisselle destinée à la consommation de liquide peut être datée de la fin du VI^e au VII^e siècle. La prédominance des vases biconiques sombres, et plus largement des vases à boire, correspond à la tendance globale observée à partir de la seconde moitié du VI^e siècle (Van Wersch, 2011). À cette époque, le service « complet », dont

la présence est liée aux dons d'offrandes alimentaires dérivant de la tradition des banquets mortuaires romains (Effros, 2002 : 69), est remplacé par le vase à boire. Cette modification et la disparition de certaines formes entraînent ou correspondent à une modification dans les pratiques religieuses et dans les comportements sociaux. Le symbolisme du repas funéraire semble s'effriter peu à peu sous l'influence de nouvelles croyances, de modifications dans les rites ou, peut-être, de facteurs économiques.

4.2.2.2. L'armement

Les deux inhumations masculines non perturbées (1 et 12) renferment chacune un scramasaxe, un fer de lance, un umbo, armement complété par une hache dans la tombe 12. La sépulture 3, pillée, a toutefois livré un fer de lance, un umbo, une hache et des éléments de fourreaux. D'autres contextes perturbés ne contenaient qu'un fer de lance (2, 4, 11) voire deux (25).

Les umbos 1.8 et 12.5, à calotte bombée sans bouton terminal, sont situés à hauteur du genou droit dans la tombe tandis que celui de l'inhumation 3 (*non vidi*) est placé à la droite du défunt, à hauteur des membres supérieurs.

Les scramasaxes 1.6 et 12.6 possèdent une lame à pointe symétrique, le 4.1 est beaucoup plus petit et à dos droit. La corrosion du métal a conservé des fibres de bois sur la soie des trois objets ainsi que des restes de cuir et deux petits rivets en bronze provenant du fourreau sur la lame de l'exemplaire 4.2. En outre, la sépulture 1 a également livré les restes d'un fourreau constitué de quatre gros rivets, disposés à proximité de la soie le long de la lame, et dans leur prolongement, d'une « armature » et d'une quantité importante de petits rivets en bronze probablement disposés en deux rangées. Ces quatre éléments ne sont pas décorés à l'exception de la base dentelée. Des rivets en bronze ornés de décors linéaires et courbes ont également été découverts dans la tombe 3, perturbée. Dans les deux contextes non pillés, il est situé entre les jambes du défunt, la pointe tournée vers le bas (1.6) ou à la gauche du corps, à hauteur du fémur (12.6).

⁸ Communication personnelle d'Olivier Vrielynck (SPW, DGO4, Service de l'archéologie).



FIG. 17 – Les décors damasquinés des éléments de ceinture : damasquinure monochrome à décor de vannerie pointillée sur fond hachuré (12.1) ; damasquinure monochrome à décor torsadé en échelles (4.1) ; damasquinure bichrome avec placage d'argent à décor de monstres entrelacés avec épine dorsale en échelle (15.8) (éch. 1/1).

Des fibres de bois ont été préservées à l'intérieur des emmanchements des deux haches. L'une est semi-profilée (3.11), l'autre de type asymétrique (12.7). La première est disposée à la gauche du défunt, à hauteur des membres supérieurs ; la seconde est située à la gauche du défunt, à hauteur du genou, sur le scramasaxe.

Des quatre fers de lance restaurés, deux sont à douille fermée (1.10 et 11.2), le premier à flamme effilée, le second de forme

foliacée. Les deux autres sont à douille ouverte à flamme effilée de forme triangulaire (2.5 et 3.12). Des fibres ont été observées à l'intérieur des douilles. Les pointes de lance sont placées soit à la gauche (11.2) soit à la droite (1.10, 2.5, 3.12, 12.4) du défunt.

4.2.2.3. L'équipement de ceinture

Vingt-sept éléments de ceinture ont été retrouvés dans la nécropole. Il s'agit exclusivement de plaques-boucles, contre-plaques, plaques dorsales et appliques de ceinture en fer damasquiné. Trois séries de motifs décoratifs monochrome ou bichrome caractérisent plus précisément ces garnitures à pièces multiples (fig. 17).

Damasquinure monochrome à décor de vannerie pointillée sur fond hachuré

Ce motif orne la contre-plaque (3.1) et la plaque dorsale (3.3) ainsi que la plaque-boucle (12.1) et la contre-plaque (12.2). Il s'agit d'éléments de ceinture en fer à incrustations d'argent. Le décor est constitué d'un motif central de vannerie à boucles orné de points sur fond hachuré, complété de frises géométriques correspondant aux types LPV 185 et NS Gür- 4.6. La première les date des trois premiers quarts du VII^e siècle (MR1-MR2) alors que la seconde ne mentionne pas leur usage au-delà des années 640 (RH8). Un exemplaire similaire a été trouvé dans la tombe 227 de la nécropole d'Omal⁹.

Damasquinure monochrome à décor torsadé en échelles

Ce motif, réalisé par incrustations d'argent, est reproduit sur la plaque-boucle 4.1 et sur quatre éléments de ceinture (15.1-4). Le décor consiste en une torsade centrale ornée d'un motif en échelle sur fond hachuré. Ces objets correspondent aux types LPV 186 (MR1-MR2) et NS Sna- 2.4 (RH7-8). Les nécropoles d'Omal et du Jointy à Verlainne ont livré des exemplaires similaires (Destexhe 2003 : 84).

Signalons que, dans la tombe 15, les éléments de ceinture 15.1-4 fonctionnent ensemble alors que les contre-plaques 15.5-6 forment un groupe distinct de par le motif et la facture.

⁹ Réexamen du mobilier en cours au Centre de recherches d'archéologie nationale (UCL) dans le cadre du projet *Étude des sites mérovingiens en Wallonie et support à la publication des cimetières inédits du haut Moyen Âge*, projet subventionné par la DGO4 du Service public de Wallonie.

Damasquinure bichrome avec placage d'argent à décor de monstres entrelacés avec épine dorsale en échelle

Ce motif est reproduit sur la plaque-boucle (2.1), la contre-plaque (2.2) et peut-être les deux appliques de la tombe 2 ainsi que sur la contre-plaque 15.8, toutes à bords festonnés. Il s'agit d'éléments de ceinture en fer à incrustations d'argent et de laiton et placage d'argent. Le décor est constitué d'un motif central torsadé ouvert orné d'une frise en échelle et terminé par de petites boucles. Les extrémités latérales sont ornées de motifs courbes. Ces objets correspondent au type LPV 189 daté du milieu du VII^e siècle (entre 630/40 et 660/70) et dont certains exemplaires peuvent encore être retrouvés au tout début du VIII^e siècle (surtout MR2, possible MR3). Des exemplaires similaires ont été observés à Omal ainsi qu'à Vieuxville.

Divers

Certains décors sont moins standardisés. C'est le cas du motif monochrome en argent de la plaque dorsale (1.2), illisible sur la plaque-boucle bichrome retrouvée dans la même tombe (1.1). La contre-plaque (7.1) et les trois appliques (7.2-4) à bords festonnés possèdent un décor monochrome en laiton formé de boucles, ovales, chevrons et de croix. Ce motif pourrait éventuellement être rapproché des types LPV 190 et 191. Bien qu'altéré, le décor des deux plaques dorsales (15.5-6), dont l'une au moins est bichrome, laisse néanmoins percevoir une torsade centrale sur fond hachuré.

D'autres objets, enfin, ont perdu une bonne partie de leur motif comme le fragment d'ardillon de la tombe 3. La plaque-boucle circulaire en fer (15.7) ne possède aucun décor si ce n'est deux traces possibles d'alliage cuivreux sur les rivets.

Les éléments de fixation

Tous ces éléments sont fixés à la ceinture par des rivets en alliage cuivreux ou en fer dont certains sont ornés d'un motif en étoile (15.1-4) ou d'une base argentée (15.8).

Dans les tombes 1 et 12, les moins perturbées, la disposition des ceintures a pu être observée. Elles sont placées déroulées, entre

les jambes dans la première, sur le bassin dans la seconde. La disposition de la ceinture de l'inhumation 7, après son pillage, a été conservée grâce à l'alignement des éléments de ceinture. Enfin, une petite plaque boucle monobloc est placée dans la tombe d'enfant 21 à hauteur de la taille.

4.2.2.4. La parure

Les éléments de la parure des défunts se limitent à deux bagues en bronze (8.2 et 25.1), un bracelet en bronze (21.1), trois ensembles de perles (8.1, 17.1 et 21.4) et un pendentif constitué d'une monnaie en remploi (17.2).

La bague

Le chaton de la bague 8.2 est gravé d'un décor composé d'une croix aux branches terminées par une flèche rentrante. Aucun motif similaire n'a été identifié dans les nécropoles environnantes. Néanmoins, un décor identique orne la bague de la tombe 219 de la nécropole de Châtel-Saint-Germain (Moselle) datée de la première moitié du VII^e siècle. La bague de la tombe 740 de la nécropole d'Aulnizeux (Marne), aussi datée du VII^e siècle, s'en rapproche également (Hadjadj, 2007 : 172 et 213).

Les perles – Avec la collaboration de Constantin Pion

Trois sépultures ont livré des perles (t. 8, 17 et 21). Seul l'ensemble de la tombe 8 (seize perles) a fait l'objet d'un relevé au sein de la sépulture, lequel autorise une attribution comme collier.

À l'exception de deux exemplaires en ambre, toutes les perles sont en verre, monochrome (22 exemplaires) ou polychrome (6 exemplaires). Ces dernières sont fabriquées par enroulement d'une masse de verre fondu autour d'un mandrin (technique du verre enroulé). Les décors observés sont réalisés en posant à chaud des filets de verre monochrome à la surface des perles (Pion, 2013 et 2014).

Bien que retrouvées en petit nombre, les perles de Bergilers illustrent la mode qui prend place en Gaule septentrionale à partir de la fin du VI^e et du début du VII^e siècle

(groupes P4 et P5 de C. Pion). Les trois parures étudiées témoignent ainsi d'un développement de plusieurs couleurs (bleu vert translucide [8.1.1 ; 8.1.3 ; 8.1.6 ; 8.1.10 ; 8.1.12 ; 8.1.15 ; 21.4.3], blanc opaque [8.1.14 ; 21.4.4] ou orange opaque [8.1.2 ; 17.1.1-3]), de nouvelles formes (perles multiples [8.1.15 ; 21.4.2], spirales [8.1.10-13 ; 21.4.1], fusiformes [8.1.4 ; 8.1.8-9 ; 21.4.4], prismatiques de section carrée [8.1.1] ou tonneliformes courtes [8.1.2 ; 8.1.7 ; 8.1.16]) et de décors neufs (ponctuations jaunes [8.1.3] et filets ou ponctuations bleu vert translucides [17.1.2-3 ; 21.4.4]).

La datation de ces ensembles est donc en parfaite adéquation avec la chronologie générale des autres objets de la nécropole.

Le pendentif constitué d'un *tremissis* en emploi

L'ensemble de perles de la tombe 17 est associé à un *tremissis* du roi wisigoth Récarède I^{er} (586-601) muni d'une bélière, ainsi transformé en pendentif (17.2) (fig. 18)¹⁰.

Le même buste de face est reproduit sur les deux côtés de la pièce. Le souverain est représenté avec de longs cheveux arrivant aux épaules de part et d'autre de la tête. L'habit schématisé pourrait représenter une cuirasse (Grierson et Blackburn, 1986 : 49 et 51). Sur le droit, le buste est encerclé du nom et du titre du souverain (+RECCAREDVS RE+) alors que, sur le revers, sont mentionnés le lieu de frappe de la pièce, Hispalis (actuelle Séville), et un qualificatif du souverain (+ISPALI PIVS). Chaque légende commence par une croix surmontant la tête du



FIG. 18 – Droit et revers du *tremissis* du roi wisigoth Récarède I^{er} de la tombe 17.

Le règne de Récarède (586-601) a particulièrement été marqué par sa conversion au christianisme qui devient religion officielle du royaume lors du III^e Concile de Tolède en 589. La même année, il vainc définitivement Gontran, roi franc d'Orléans et de Bourgogne. Ceci et son alliance avec le byzantin Maurice Tiberius procure à la fin de son règne une relative sécurité (Miles, 1952 : 24-25).

L'examen de la répartition des pièces wisigothes semble documenter une circulation en deux temps. Avant 575, ces monnaies sont retrouvées dans la péninsule ibérique et au-delà, principalement en Septimanie (région du sud de la Gaule longeant la côte méditerranéenne aux mains des Wisigoths jusqu'au début du VIII^e siècle), le long des côtes atlantique et de la mer du nord (jusqu'en Frise et sur les rives du Kent) mais également à l'intérieur des terres, principalement le long des cours d'eau. Dès les années 580, probablement suite au développement de l'activité des ateliers monétaires du sud de la Gaule, entre autres, les monnaies wisigothes ne semblent plus retrouvées au-delà de la Septimanie et des Pyrénées. Font exception le trésor de Mons (640-45) et un pendentif similaire à celui de Bergilers, retrouvé dans le nord des Pays-Bas à Wieuwerd (Barral I Altet, 1976 : 146-150, 152-154). Ces pièces sont donc assez rares pour nos régions au VII^e siècle¹¹.

4.2.2.5. Les accessoires

Les accessoires divers de la nécropole comptent une balance à tare fixe en bronze (1.5), un pendentif en bois de cervidé (21.6), un anneau en bronze (21.2), une fusaïole (3.4), deux fermoirs d'aumônière (1.3, 7.5), trois couteaux en fer (1.4, 7.6, 12.3), deux forces en fer (7.8, 14) et une pince à épiler (23.1).

¹⁰ Je désire ici remercier Christian Lauwers du Cabinet des médailles (Bibliothèque royale de Belgique / Koninklijke Bibliotheek van België) pour ses conseils avisés et son aide.

¹¹ Je remercie Arent Pol (Universiteit Leiden) pour son aide et sa contribution à ce sujet.

La balance à tare fixe en bronze



FIG. 19 – Balance à tare fixe en alliage cuivreux de la tombe 1 (éch. 1/1).

Il s'agit d'un objet assez peu commun, seule une dizaine d'exemplaires ont en effet été recensés à ce jour en Gaule mérovingienne, dont quatre en Belgique : Arlon, Emptinne, Haine-Saint-Paul et Resteigne. Ces objets présentent tous une morphologie assez similaire (Feugère *et al.*, 1996 : 349-355). Les dimensions de la balance de Bergilers la rapprochent de celle d'Haine-Saint-Paul. En revanche, son contre-poids rond pourrait plutôt être comparé à celui d'Arlon¹² (Vallée, à paraître), les autres étant coniques (Resteigne) ou biconiques (Emptinne, Haine-Saint-Paul). Certains exemplaires disposent encore d'un petit anneau ou d'une chaîne qui permettait leur suspension. Ces accessoires n'ont pas été retrouvés à Bergilers.

Ces balances sont datées principalement du milieu et de la seconde moitié du VII^e siècle. Les quelques contextes funéraires où elles furent retrouvées révèlent des tombes masculines dotées de la panoplie de l'armement : umbo, scramasaxe, fer de lance... (Feugère *et al.*, 1996 : 350-352). Cette dotation est également valable pour la tombe 1 du cimetière de Bergilers où l'objet, découvert dans une inhumation masculine du milieu du VII^e siècle, a été placé entre les jambes du défunt, le long de la lame du scramasaxe, un bouclier et une lance complétant son armement.

Contrairement aux balances à fléau à branches égales, la particularité de celles à tare fixe est qu'elles n'ont pas pour fonction de définir le poids d'un objet mais uniquement de le vérifier. L'hypothèse retenue est qu'elles doivent servir au contrôle du poids de la monnaie en usage à l'époque. Ainsi, à la fin du VI^e siècle, le *solidus* avait commencé à

se raréfier, le *triens* ou *tremissis* (un tiers de *solidus*) devient alors la monnaie en or la plus fréquente du VII^e siècle. Son poids de 1,3 g et son titre n'auront de cesse de diminuer avant qu'il ne soit finalement remplacé au profit du denier en argent dans les années 670-680. Or, des analyses expérimentales ont permis de déterminer la tare des balances d'Emptinne et Resteigne, respectivement équilibrées à 1,2 g et 1,1 g, ce qui correspond bien au poids du *triens* (Feugère *et al.*, 1996 : 349-355). Ainsi, en plus des contrôles officiels, des particuliers pouvaient également peser ces pièces grâce à ce petit objet facilement transportable, particuliers « dont l'activité commerciale supposait des paiements en or : propriétaires aisés, commerçants et marchands, orfèvres... » (Feugère *et al.*, 1996 : 355).

Le pendentif circulaire en bois de cervidé et la tombe d'enfant

Cet objet, réalisé à partir du médaillon du bois de cervidé, est généralement retrouvé, à l'époque mérovingienne, dans des tombes de la seconde moitié du VI^e siècle et plus fréquemment associé à des femmes. En raison du renouvellement annuel des bois du cerf, ce matériau est attaché à une idée de fertilité et de croissance. Le pendentif, dès lors considéré comme une amulette, est généralement décoré d'un motif floral central, de cercles concentriques et/ou d'ocelles (Dijkman et Eryvynck, 1998 : 40-41, 70 ; Kars, 2011 : 309-310 ; Koch *et al.*, 1996 : 989).

À Bergilers, le pendentif retrouvé dans la tombe 21 est orné d'un décor presque totalement disparu dont quelques ocelles disposés en frise sont encore visibles sur l'une des faces. Il a été déposé dans une tombe d'enfant, sur son fémur droit. Cet objet et le reste du mobilier funéraire sont typiques de tombes d'enfants décédés en bas âge (Perez, 2013). Le pendentif se trouve en effet associé à un bracelet et un anneau en bronze, une

¹² Aucune provenance n'est mentionnée pour cet objet. Il pourrait éventuellement aussi s'agir d'un exemplaire gallo-romain. Je remercie Elodie Richard pour les recherches menées dans les collections du musée d'Arlon et pour la mise à disposition de la documentation.

petite plaque-boucle monobloc en bronze, un ensemble de cinq perles en verre, un rivet en bronze à base dentelée ainsi qu'à un vase biconique. Or, il a été mis en évidence que les types d'objets les plus courants et fréquemment associés dans les tombes d'enfants sont les éléments de parure, de ceinture, quelques objets plus communs telle la vaisselle et certains objets de qualité (Perez, 2013 : 501 et 526). Une molaire se trouvait également dans la tombe.

La fusaïole

La fusaïole en terre cuite associée à du mobilier masculin est une découverte assez peu commune au regard de la fonction de l'objet.

Les fermoirs d'aumônière

Les fermoirs d'aumônière des tombes 1 et 7 sont situés à proximité de la ceinture. L'exemplaire 1.3 possède des extrémités courbes, sans boucle centrale. L'attribution de ces objets à des fermoirs d'aumônière a plusieurs fois été discutée. Ainsi, selon A. Roes, les objets comportant une boucle seraient des fermoirs d'aumônière alors que ceux qui n'en seraient pas dotés devraient plutôt être considérés comme des briquets. D. Brown considère quant à lui que ces plaques, qu'elles possèdent une boucle ou non, sont des briquets (Roes, 1967 ; Brown, 1977). Attribuer systématiquement l'équipement à boucle de fermeture à la fonction du briquet n'est cependant guère plausible.

Les couteaux

Trois couteaux en fer ont été découverts dans la nécropole (1.4, 7.6, 12.3). Néanmoins, la place peu conventionnelle de la soie de la lame (12.3) et la surépaisseur de forme rectangulaire observée en deux endroits sur l'une de ses faces posent la question de la fonction de cet objet.

5. Conclusion

Deux siècles après la dernière occupation du site par une population gallo-romaine, une petite communauté mérovingienne s'est établie à proximité des ruines des bâtiments antiques, au croisement de deux cours d'eau et à environ 1,5 kilomètre d'un axe routier menant à Tongres. Ces hommes, dont l'habitat n'a pas encore été découvert, ont inhumé leurs morts dans ce champ funéraire durant deux ou trois générations. Le développement démographique révélé par le nombre croissant de cimetières dès la seconde moitié du VI^e siècle, mais également par la construction d'églises puis la création d'abbayes, sous l'influence de personnalités aristocratiques laïques et ecclésiastiques, sont autant d'indices d'un changement dans ce territoire qui se retrouvera bientôt intégré au « cœur de l'empire carolingien » (Theuws, 2014). Ainsi, la motivation de l'implantation de Bergilers, si elle peut être expliquée par des raisons économiques et topographiques, doit tenir compte de ce contexte socio-politique, étant donné les caractères des assemblages mobiliers décrits et leur chronologie tardive. En l'absence d'un examen complet du cimetière se posent par ailleurs des questions relatives au développement démographique de la communauté et à l'évolution topographique de la nécropole.

Liste des abréviations du catalogue

Brugmann = Brugmann, 2004.

Feyeux = Feyeux, 2003.

Legoux = Legoux, 1994.

Miles = Miles, 1952.

Pion = Pion, 2014.

Plumier-Torfs = Plumier-Torfs, 1986.

Siegmund = Siegmund, 1998.

Bibliographie

- ALENUS-LECERF J., 1975. *Sondages dans une nécropole du Bas-Empire à Bergilers*, in *Conspectus MCMLXXIV*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 177, p. 54-57.
- ALENUS-LECERF J., 1978a. *Seconde campagne de fouilles à Bergilers*, in *Conspectus MCMLXXVII*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 206, p. 77-81.
- ALENUS-LECERF J., 1978b. *Le cimetière mérovingien de Hamoir. 2. Étude*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 201.
- ALENUS-LECERF J., 1979. *L'occupation de Herstal aux époques romaine et mérovingienne*, in *Conspectus MCMLXXVIII*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 213, p. 117-120.
- ALENUS-LECERF J., 1983. *Le cimetière mérovingien de Liège*, in *Varia*, V, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 256, p. 21-37.
- ALENUS-LECERF J., 1993. *Le verre mérovingien dans les tombes de Wallonie*, in *Trésors de Wallonie. Les verres mérovingiens*. Catalogue de l'exposition tenue au musée Ourthe-Amblève de Comblain-au-Pont du 1 juillet au 31 octobre 1993, s.l., p. 27-50.
- BARRAL I ALTET X., 1976. *La circulation des monnaies suèves et visigothiques*, Munich.
- BROWN D., 1977. « Firesteels and Pursemounts again », *Bonner Jahrbücher*, 177 : 451-477.
- BRUGMANN B., 2004. *Glass Beads from Early Anglo-Saxon Graves. A study of the Provenance and Chronology of Glass Beads from Early Anglo-Saxon Graves, Based on Visual Examination*, Oxford.
- BRULET R., 1970. *Répertoires archéologiques. Série B : les collections. V. Catalogue du matériel mérovingien conservé au Musée archéologique de Charleroi*, Bruxelles.
- DASNOY A., 1953. « Les sculptures mérovingiennes de Glons », *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 22 : 137-152.
- DE BOE G., 1970. *Een merovingische grafveld te Borsbeek (Antwerpen)*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 140.
- DE BOE G., 1982. *Meer dan 1.500 jaar bewoning rond de Romeinse villa te Neerharen-Rekem*, in *Conspectus MCMLXXXI*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 247, p. 70-74.
- DE LÖE A., 1939. *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. IV. La période franque*, Bruxelles.
- DE LONGUEVILLE S. & GUIDUCCI G., 2012. *La céramique mérovingienne*, in R. Brulet (dir.), *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. L'archéologie du site et des monuments anciens. 2. Matériaux et céramiques*, Namur, Études et documents. Archéologie, 28, p. 182-239.
- DE MOREAU É., 1948. *Histoire de l'Église en Belgique*, tome complémentaire I : *Textes, circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, couvents en Belgique avant 1559*, Bruxelles, p. 403-404.
- DELPLACE C., 1991. *Les peintures murales romaines de Belgique*, Amphora, 63.
- DESTEXHE G., 1976. « Tombes mérovingiennes à Warfée », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie » (ASBL)*, XXIII : 157-168.
- DESTEXHE G., 2003. *Les cimetières gallo-romain et mérovingien du « Jointy » à Verlaine. I. Rapport de fouilles*, Saint-Georges-sur-Meuse, Archéologie Hesbignonne, 17.
- DESTEXHE G., 2008. *Les armes, les ustensiles et les dotations des tombes mérovingiennes d'Oudoumont*, Saint-Georges-sur-Meuse, Archéologie Hesbignonne, 19.
- DESTEXHE G., 2010. *Évolution du peuplement en Hesbaye centrale de La Tène finale au Haut Moyen Âge*, Saint-Georges-sur-Meuse, Archéologie Hesbignonne, 20.
- DIERKENS A., 2004. « La sculpture sur pierre du très haut Moyen Âge dans le diocèse de Tongres-Maastricht-Liège », in M. Lodewijckx (ed.), *Bruc Ealles Well. Archaeological Essays Concerning the Peoples of North-West Europe in the First Millenium AD*, Leuven, p. 73-86.

- DIJKMAN W. & ERVYNCK A., 1998. *Antler, Bone, Horn, Ivory and Teeth: the Use of Animal Skeletal Materials in Roman and Early Medieval Maastricht*, Maastricht, Archaeologica Mosana, I.
- DIJKMAN W., 1999. *Maastricht*, in J. Plumier (dir.), *Mosa Nostra. La Meuse mérovingienne de Verdun à Maastricht. V^e-VIII^e siècles*, Alleur, Carnets du Patrimoine, 28, p. 46-51.
- DOCQUIER J. & BIT R., 1982-1985. « Une cabane et sa fosse d'époque mérovingienne au vicus de Huy-Petite », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie » (ASBL)*, XXVI : 49-85.
- DOCQUIER J. & BIT R., 1989-1990. *La nécropole de Saint-Victor à Huy-Petite (V^e-VII^e s.)*, Amay, Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, XXI.
- EFFROS B., 2002. *Creating Community with Food and Drinks in the Merovingian Gaul*, New York.
- ERVYNCK A., VANDEVORST K. & OOMEN E., 2014. *De Onze-Lieve-Vrouw-Basiliek van Tongeren. Een Ontzettend Lang Verleden*, Leuven.
- EVISON V. (dir.), 2008. *Catalogue of Anglo-Saxon Glass in the British Museum*, Londres.
- FEUGÈRE M., DEPEYROT G. & MARTIN M., 1996. « Balances monétaires à tare fixe. Typologie, métrologie, interprétation », *Gallia*, 53 : 345-362.
- FEYEUX J.-Y., 2003. *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, Paris.
- GARDELA L., 2013. « "Warrior-women" in Viking Age Scandinavia? A Preliminary Archaeological Study », *Analecta Archaeologica Ressorviensia*, 8 : 275-314.
- GAUTHIER N., 2002. *Tongres-Maastricht-Liège*, in N. Gauthier, B. Beaujard & Fr. Prévot (ed.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. XII. Province ecclésiastique de Cologne (Germania Secunda)*, Tours, p. 70-73.
- GÉNICOT L.-F., 1972. *Les églises mosanes du XI^e siècle. Livre I. Architecture et Société*, Louvain, Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4^e série, fascicule 48.
- GÉRAIN H., 2011. *Les petits objets domestiques dans les dépôts funéraires en Belgique au Haut Moyen-Âge (V^e - VII^e siècle)*. Mémoire de master présenté à l'Université catholique de Louvain (promoteur : L. Verslype).
- GRIERSON P. & BLACKBURN M., 1986. *Medieval European Coinage. I. The Early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge.
- HADJADJ R., 2007. *Bagues mérovingiennes. Gaule du Nord*, Paris.
- HEISS A., 1976. *Description générale des monnaies des rois wisigoths d'Espagne [1872]*, réimpression anastatique, Sala Bolognese.
- HENRARD D. & LÉOTARD J.-M., 2011. *Liège au Haut Moyen Âge ; un état de la question*, in T.A.S.M. Panhuisen, *Transformations in North-Western Europe (AD 300-1000)*, Proceedings of the 60th Sachsensymposium 19-23 September 2009 Maastricht, Neue Studien zur Sachsenforschung 3, p. 43-50.
- HENSEN G., SCHURMANS M., VANDERHOEVEN A. & VYNCKIER G., 2006. « Tongeren : Clarissenstraat », *Limburg – Het Oude Land van Loon*, 85, I : 47-50.
- HERINCKX A.-M., 2008. *Oreye, Bergilers*, in R. Brulet, *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 425.
- HOEPER M., 2001. *Alamannische Siedlungsgeschichte im Breisgau. Zur Entwicklung von Besiedlungsstrukturen im frühen Mittelalter*, Rahden/West, Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends, 6.
- HUBERT F., 1963. *Cimetière du Parc de l'Hôtel de Ville de Tournai*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 68.
- KARS M., 2011. *A cultural Perspective on Merovingian Burial Chronology and the Grave Goods from the Vrijthof and Pandhof Cemeteries in Maastricht*. Thèse de doctorat de l'Université d'Amsterdam (F. Theuws, directeur de thèse). Source en ligne : <http://dare.uva.nl/record/391471>.

- KOCH U., VON WELCK K. & WIECZOREK A., 1996. Symbolträchtig und wertvoll – Geweih, Knochen und Elfenbein, in *Die Franken. Wegbereiter Europas. 5. bis 8. Jahrhundert n. ch.* Catalogue de l'exposition tenue au Reiss-Museum de Mannheim du 8 septembre 1996 au 2 mars 1997, Mayence / Paris / Berlin, p. 989-990.
- KUPPER J.-L., 2000. *Liège au VIII^e siècle. Naissance d'une ville sanctuaire*, in M. Polfer, *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^e-IX^e siècle)*. Actes des 10^e journées lotharingiennes tenues au centre universitaire de Luxembourg du 28 au 30 octobre 1998, Luxembourg, Publications du CLUDEM 16, p. 357-364.
- LEGOUX R., 1994. *Objets de parure. De la typologie à la chronologie*, in M. Depraetere-Dargery & G. Sennequier (dir.), *Verre et merveilles : mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*. Catalogue d'exposition, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin, 17 octobre 1993-31 janvier 1994, Guiry-en-Vexin, p. 103-115.
- LEGOUX R., PÉRIN P. & VALLET F., 2004. *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, 2^e édition revue et corrigée, s.l., *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, hors série.
- LENSEN J.-P. & VAN OSSEL P., 1984. *Le pré Wigly à Herstal*, Liège, Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 20.
- LIMELETTE A., 1863-1864. « Cimetière franc de Spontin », *Annales de la société archéologique de Namur*, 8 : 327-368.
- MARÉCHAL L. (ed.), 2009. *Atlas des Paysages de Wallonie. 2. Les Plateaux brabançon et hesbignon*, Namur.
- MASSART C., 1994. *Les tumulus gallo-romains conservés en Hesbaye. Étude topographique*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, monographie d'archéologie nationale, 9.
- MERTENS J., 1974. « Tombe du Bas Empire à Oreye », *Archéologie*, 1 : 22.
- MERTENS J., 1976. *Tombes mérovingiennes et églises chrétiennes. Arlon, Grobbendonk, Landen, Waha*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 187.
- MILES G. C., 1952. *The Coinage of The Visigoths of Spain. Leovigild to Achila II*, New York, Hispanic Numismatic Series, II.
- MONCHAMP G., 1901. « Une inscription mérovingienne inédite à Glons », *Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 4, 3 : 642-666.
- NIEVELER E. & SIEGMUND F., 1999. *The Merovingian Chronology of the Lower Rhine Area: Results and Problems*, in J. Hines, K. H. Nielsen & F. Siegmund, *The Pace of Change. Studies in Early-Medieval Chronology*, Oxford, p. 3-22.
- OPSTEYN L. & LODEWIJCKX M., 2004. *The Late Roman and Merovingian Periods at Wange (Central Belgium)*, in M. Lodewijckx (ed.), *Bruc Ealles Well. Archaeological Essays Concerning the Peoples of North-West Europe in the First Millennium AD*, Leuven, Acta Archaeologica Lovaniensia, Monographiae, 15, p. 125-155.
- PANHUYSEN T., 2013. *Eine kurze Geschichte Maastrichts – von der Römerzeit bis ins Mittelalter*, in R. von Haehling & A. Schaub (éd.), *Römisches Aachen. Archäologisch-historische Aspekte zu Aachen und der Euregio*, Regensburg, p. 369-386.
- Pantone = Pour la description des perles, nous avons utilisé le référentiel couleur Pantone (by Lettrasettm) tel que publié dans RÜTTI B., 1991. *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Katalog und Tafeln*, Augst, Forschungen in Augst, 13/2. Voir p. 432, Tafel 220.
- PAQUAY J., 1909. « Les paroisses de l'ancien concile de Tongres y compris les conciles de Hasselt et de Villers-l'Évêque démembrés du même concile », *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, XVIII, p. 1-308.
- PÉREZ E., 2013. *L'enfant au miroir des sépultures médiévales (Gaule, VI^e-XII^e siècle)*. Thèse de doctorat réalisée à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, sous la direction de L. Buchet & M. Lauwers.

- PEYTREMANN E., 2003. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye. Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne, XIII.
- PION C., 2013. « Les perles en verre en Gaule mérovingienne (V^e-VIII^e siècles). À la découverte d'un savoir-faire au service des dames », *Koregos, revue et encyclopédie multimédia des arts*, reporticle 56. Source en ligne : <http://www.koregos.org/>
- PION C., 2014. *Les perles mérovingiennes : typo-chronologie, fabrication et fonctions*. Thèse de doctorat de l'Université libre de Bruxelles (A. Dierkens, directeur de thèse). (inédit).
- PIRLING R., 1966. *Das Römische-Fränkische Grabfeld von Krefeld-Gellep*.1, Berlin.
- PLUMIER-TORFS S., 1986. « Les garnitures de ceintures et de chaussures damasquinées mérovingiennes en Belgique (fin VI^e – VII^e). Permutation matricielle : essai d'application d'un traitement information », *Documents d'archéologie régionale*, 1 : 95-118.
- RAEPSAET G., 2013. « L'ethnogenèse de la *civitas Tungrorum* et la formation de la Province de Germanie », *L'Antiquité classique*, 82 : 111-148.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T. & VANDERHOEVEN A., 2004. *Tongres au Bas-Empire romain*, in A. Ferdière (dir.), *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*. Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 8 mars 2003, Tours, p. 51-73.
- ROES A., 1967. « Taschenbügel und Feuerstahle », *Bonner Jahrbücher*, 167 : 285-299.
- ROOSENS H. & MERTENS J., 1970. *Grafvondsten uit de romeinse en de merovingische tijd te Tongeren*, Bruxelles, *Archaeologia Belgica*, 116.
- ROOSENS H., 1978. *Het merovingische grafveld van Rosmeer*, II, Bruxelles, *Archaeologia Belgica*, 204.
- SIEGMUND F., 1998. *Merowingerzeit am Niederrhein. Die frühmittelalterlichen Funde aus dem Regierungsbezirk Düsseldorf und dem Kreis Heinsberg*, Cologne, *Rheinische Ausgrabungen*, 34.
- SIMENON G., 1939. *Visitationes archidiaconales : archidiaconatus Hasbaniae in dioecesi Leodiensi ab anno 1613 ad annum 1763*, s.l.
- THEUWS F., 1999. *Changing Settlement Patterns, Burial Grounds and the Symbolic Construction of Ancestors and Communities in the Late Merovingian Southern Netherlands*, in C. Fabech & J. Ringtved (ed.), *Settlement and Landscape. Proceedings of a Conference in Århus, Denmark, May 4-7 1998*, Højbjerg, p. 337-349.
- THEUWS F. & VAN HAPEREN M., 2012. *The Merovingian Cemetery of Bergeijk-Fazantlaan*, Bonn (Merovingian Archaeology in the Low Countries, 1).
- THEUWS F., 2014. *Das mittlere Maastal und wie es zu einem Kerngebiet des Karolingerreichs wurde*, in F. Pohle (dir.), *Karl der Grosse. Charlemagne. Orte der Macht. Essays*, Dresden, p. 200-209.
- THEUWS F. & KARS M., à paraître. *The Merovingian Cemetery of the Vrijthof, Maastricht*, Bonn (Merovingian Archaeology in the Low Countries).
- THILL J., 1968. « Un Relais à Bergilers sur la Chaussée romaine Bavai-Cologne », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 8 : 47-52.
- Trésors de Wallonie. Les verres mérovingiens*. Catalogue de l'exposition tenue au musée Ourthe-Amblève à Comblain-au-Pont du 1^{er} juillet au 31 octobre 1993.
- VALLÉE A., à paraître. « Redécouverte d'une balance monétaire à tare fixe dans les collections du Musée archéologique d'Arlon », *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg – Arlon*.
- VANDERHOEVEN M., 1958. *Verres romains tardifs et mérovingiens du musée Curtius*, Liège.
- VANDERHOEVEN A., 2002. *Tongres*, in N. Gauthier, B. Beaujard & Fr. Prévot (ed.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*. XII. Province ecclésiastique de Cologne (*Germania Secunda*), Tours, p. 75-89.

- VANDERHOEVEN A., 2012. *The Late Roman and Early Medieval Urban Topography of Tongeren*, in R. Annaert, T. Jacobs, I. In't Ven & S. Coppens (ed.), *The Very Beginning of Europe? Cultural and Social Dimensions of Early-Medieval Migration and Colonisation (5th-8th century)*. *Archaeology in Contemporary Europe*, Conférence tenue à Bruxelles du 17 au 19 mai 2011, Bruxelles, Relicta Monografieën, 7, p. 135-146.
- VANGEESBERGEN D., 1992. *Le verre mérovingien en Belgique*. Mémoire de licence, Université catholique de Louvain-la-Neuve.
- VANVINCKENROYE W., 1985. *Tongeren Romeinse stad*, Tielt.
- VAN OSSEL P., 1982. « La nécropole du Mont-Saint-Sauveur à Fallais », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 94 : 143-231.
- VAN OSSEL P., 1983. « L'établissement romain de Loën à Lixhe et l'occupation rurale au Bas-Empire dans la Hesbaye liégeoise », *Helinium*, 23 : 143-169.
- VAN OSSEL P., 1992. *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris (Supplément Gallia, 51).
- VAN WERSCH L., 2006. *Les fours de potiers mérovingiens découverts à Maastricht*, in V. Hincker & P. Husi (ed.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe. V^e-X^e siècles*. Actes du colloque de Caen 2004. Bilan et perspectives dix ans après le colloque d'Outreau, Condé-sur-Noireau, p. 27-41.
- VAN WERSCH L., 2007-2008 [2008]. « L'habitat mérovingien de Sclayn », *Bulletin de l'A.S.L.I.R.A.*, 26 : 31-48.
- VAN WERSCH L., 2011. *Céramiques et verres mérovingiens dans la vallée mosane. Apports de l'archéologie et de l'archéométrie à l'histoire économique, sociale et culturelle*. Thèse de doctorat de l'Université de Liège (inédit).
- VERSLYPE L., 2010. *Avant le village, l'habitat rural mérovingien. Les sources archéologiques au nord-ouest des royaumes francs (fin V^e-VIII^e siècles)*, in J.-M. Yante & A.-M. Bultot-Verleysen, *Autour du « village »*. *Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e)*. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 2005, p. 237-275.
- VILVORDER F. & WEINKAUF E., 2012 [2014]. *La villa romaine de Grâce-Hollogne, Velroux. Fouilles 2004-2005 dans la zone d'extension de l'aéroport de Liège/Bierset*, Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie » (ASBL), L.
- WILLEMSSEN A., 2014. *Gouden Middeleeuwen, over Nederland in de Merovingische wereld, 400-700 na Chr.* Catalogue, Leiden.
- WITROUW J., GAVA G., LEHANCE H., GAVA S. & DARDENNE L., 1992. « Le centre domanial du haut Moyen Âge de Hermalle (Engis). Les édifices funéraires et religieux, les nécropoles », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, 22 : 45-128.
- WITVROUW J., 2005. *Le centre domanial du haut Moyen Âge du Thier d'Olne à Engis*, in J. Plumier & M. Regnard (coord.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne*, Namur, Études et Documents. Archéologie. 10, p. 269-286.

Adresse de l'auteur :

Amélie VALLÉE

Aspirante du FRS- FNRS (CRAN-UCL)

Avenue de Marathon, 3

B-1348, Louvain-la-Neuve.

amelie.vallee@uclouvain.be